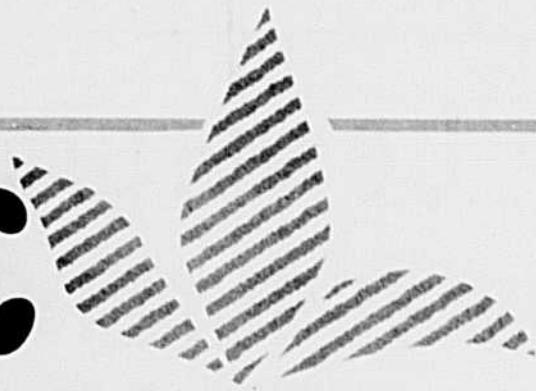


# LA TERRE

## de chez nous



Port Payé à Québec

Volume 54, numéro 44 - Longueuil, 29 décembre 1983

## Le verglas frappe encore

p. 2

Un désastre pour Jean-Claude  
Parr de St-Grégoire de Nicolet  
et des dizaines d'autres  
au Québec

Photo La Terre

Le prochain numéro  
de *La Terre* le 12 janvier



Oeuvre de Sylvie Émond,  
de Ste-Rose

## Nos gagnants contes et cartes

pp. 10-11

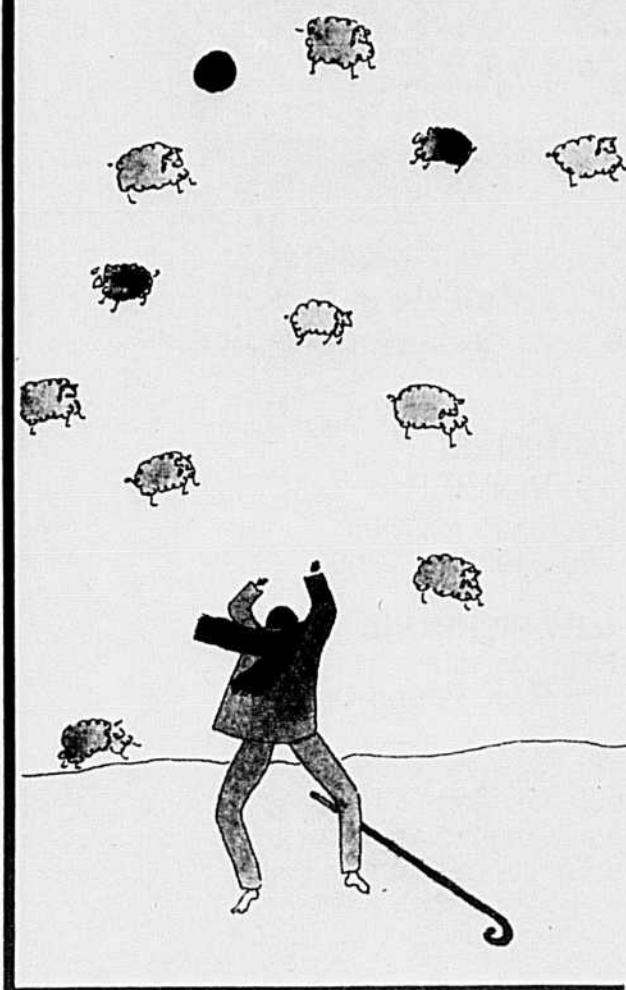
### Sommaire

Actualités .....	2-3-19
Chroniques syndicales .....	8-9
Classées .....	15-16-17
Clé des champs .....	14
Opinion rurale .....	5
MAPAQ .....	12-13
Vie politique .....	7

## Assemblée spéciale du porc

OUI pour le porc  
NON pour le porcelet

p. 3



# Le verglas frappe et les assurances disent non

par Victor Larivière

"Quand on pense être couvert par les assurances et qu'on découvre après l'effondrement d'une bâtisse qu'on ne l'est pas, on est en maudit!" C'est la triste constatation faite par



Maurice Tourigny, de Ste-Monique, fait face à un désastre de 40 000\$.

Jean-Claude Parr, de Saint-Grégoire de Nicolet, suite à la tempête de neige et de pluie d'il y a deux semaines. Pour lui, la neige mouillée qui a fait s'écrouler un hangar à machinerie, cela représente des pertes pouvant aller jusqu'à 50 000\$ pour reconstruire à neuf.

Et il n'est pas le seul dans cette situation. Roger Lamothe, aussi de Saint-Grégoire, doit remplacer le toit de sa grange-étable. Lui non plus n'est pas assuré contre le poids de la neige et ça lui coûtera près de 30 000\$ en réparation. Heureusement que ses vaches ont été épargnées. Mais il craint que la panique causée dans son troupeau n'occasionne des avortements.

Maurice Tourigny, de Sainte-Monique, devra assumer des pertes de près de 40 000\$ suite à l'écrasement complet de la toiture de sa remise à machinerie. Son assurance ne le couvre pas pour cela. La cheminée de son poulailler s'est aussi renversée et des sorties de ventilation ont été abimées. Par chance, son poulailler de 45 000 poulettes était vide à ce moment-là.

Les ravages sont encore plus nombreux dans la région de Plessisville:

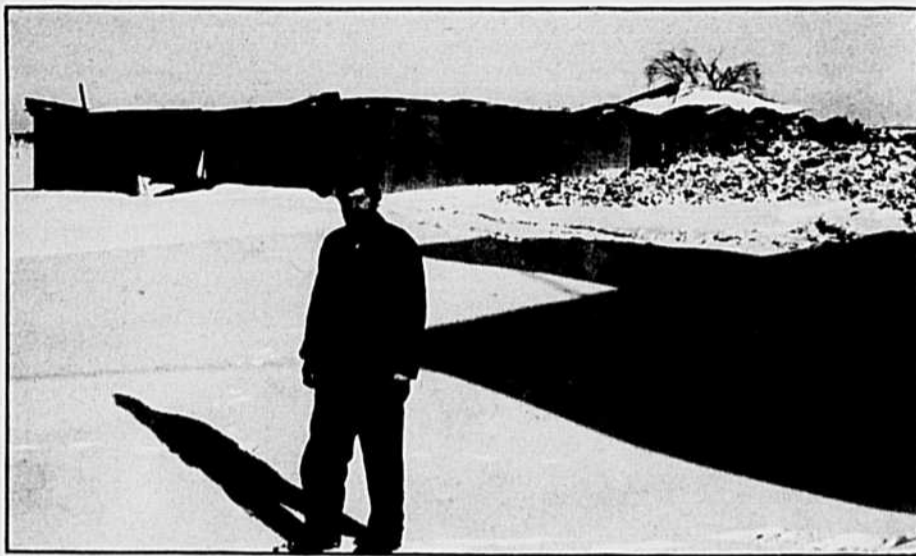
une bonne vingtaine de toitures ont cédé sous le poids de la neige et de la glace. De ce nombre, on compte une

étable et une porcherie. Dans les deux cas, il n'y a pas eu de mortalité d'animaux. Les autres bâtisses touchées sont surtout des remises à machinerie et des cabanes à sucre.

## Récriminations contre les assureurs

Jean-Claude Parr et sa femme Madeleine s'expliquent bien mal comment un courtier d'assurances peut vendre une police en affirmant tout couvrir.

En relisant attentivement les clauses de leur contrat ils ont découvert qu'ils n'étaient pas protégés contre l'accumulation de neige. "Mainte- suite à la page 19



Pour Roger Lamothe, de St-Grégoire, c'est une perte de près de 30 000\$.

Photos La Terre



Photo Colette Beauvais

Sur la ferme de Jean-Noël Rodrigue, de Saint-Méthode, des milliers d'érables sont ébranchés ou écimés comme celui-ci. Même si la portée des dommages causés par le verglas d'il y a deux semaines varie d'une érablière

à l'autre, une bonne cinquantaine de producteurs seraient gravement affectés sur plus de cent cinquante qui ont subi des dommages.

Les secteurs les plus touchés se situent autour de Vianney dans Mégantic, de Saint-Méthode dans Frontenac et de Sainte-Clotilde en Beauce. Les érablières en altitude sont plus affectées que les autres. A Vianney seulement une douzaine d'érablières seraient complètement détruites, dont celles de Mme Reina Dussault avec 6 000 entailles, Aurèle Lavertu, 3 800 entailles et Maurice Simonneau plus de 3 000 entailles.

Lors d'une rencontre à Québec la semaine dernière, les producteurs ont fait part de leurs besoins au gouvernement. Un comité interministériel MER ET MAPAQ préparera un questionnaire qui sera envoyé à tous ceux qui auront donné leur nom à leur syndicat de base. A partir de là, un inventaire complet des dommages pourra être fait, ce qui aidera à préciser les programmes d'aide les plus appropriés.

Une chose est certaine pour le moment, un bon nombre de producteurs n'entaileront pas en 1984, parce qu'il est à peu près impossible de replacer la tubulure par temps froid. V.L.

## LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

10 janvier, 13h00 à 23h00, séance de consultation régionale sur l'avenir de la forêt privée au Québec, Hôtel de Ville, New Richmond.

12 janvier, 13h00, ventes publiques de quotas de lait dans les régions (consommation et transformation), aux endroits habituels.

12 janvier, 13h00 à 23h00, séance de consultation régionale sur l'avenir de la forêt privée au Québec, Auberge des Gouverneurs, Gaspé.

## L'AVENIR de la forêt privée



Le Comité de Consultation sur l'avenir de la forêt privée sera dans notre région.

MARDI LE  
10 JANVIER  
De 13h00 à 17h00  
et de 19h00 à 23h00

NEW-RICHMOND  
Hôtel de ville  
145 Boul. Perron Ouest

Toute personne intéressée peut soumettre un mémoire au Comité de Consultation ou exprimer son opinion devant le Comité.

# OUI pour le porc NON pour le porcelet

par Louise St-Pierre

Les producteurs de porcs ont demandé à leur fédération de poursuivre son étude sur le projet d'une agence de vente pour le porc d'abattage mais d'abandonner l'autre portant sur une agence de vente dans le porcelet.

C'est lors d'une assemblée générale spéciale où seuls les délégués de chacun des syndicats régionaux avaient droit de vote, à la grande déception de plusieurs, que la Fédération des producteurs de porcs du Québec a reçu ce mandat. La rencontre s'est tenue le 20 décembre à Drummondville en présence de plus de 350 personnes, dans une ambiance de confrontation et d'agression verbale.

Il est clair qu'une grande partie des producteurs non délégués qui sont venus assister à la rencontre étaient opposés à la poursuite de l'étude de ces deux projets et, l'on pourrait même dire, aux projets comme tels. Dès le début de la rencontre, ils ont tenté de prouver que les délégués des syndicats de la Beauce et de Québec n'avaient pas le droit de voter parce qu'ils étaient arrivés à l'assemblée sans mandat. Ils soutenaient que lors des réunions de consultation tenues dans ces deux régions, les producteurs n'avaient pas été invités à voter.

C'est à l'allure de l'assemblée qui s'est tenue à Ste-Marie de Beauce que les contestataires s'en sont davantage pris. Les porte-parole du syndicat soutenaient avoir un mandat clair parce qu'il y avait eu à la fin de l'assemblée une résolution proposée et secondée qui avait été adoptée sans que personne ne demande alors le vote.

Toujours est-il que l'un des producteurs a demandé que les délégués votent pour décider si les délégués des régions de la Beauce et de Québec pouvaient en toute honnêteté participer au vote portant sur la poursuite de l'étude sur le projet d'une agence de vente pour le porc d'abattage. On venait alors d'entendre le rapport et le résultat de la consultation menée par chacun des syndicats dans leur région respective.

L'un des délégués en a finalement fait la proposition. Immédiatement, M. René Turcotte, de la région de Québec, s'est levé pour souligner l'irrecevabilité de cette proposition en raison de son illégalité. Car, a-t-il expliqué, en tout temps les délégués d'une région, élus lors de l'assemblée annuelle d'un syndicat, pouvaient parler au nom des membres de ce même syndicat. Le président de la fédération, M. Yvon Scalabrini, a retenu cette objection. Le vote n'a donc pas été demandé.

Cette décision a évidemment soulevé bien des protestations et un échange de propos peu éloquent s'en est suivi. Il convient de rapporter entre autres cette remarque de M. André Bazinet, un meunier-intégrateur et producteur de porc, qui n'a pas apprécié se faire qualifier de "requin". "Je pense les gars qu'il est temps que vous vous leviez debout! ...arrêtez de vous faire remplir comme ça par 10 ou 12 personnes!" Son propos a été applaudi par plusieurs ce qui n'a pas empêché M. Scalabrini de demander le vote sur la résolution proposée demandant à la fédération de poursuivre son étude sur le projet d'une agence dans le porc d'abattage.

C'est à 45 contre 27 que les délégués ont adopté cette résolution. C'est dire que trois délégués se sont abstenus puisque 75 sur 86 billets de

votation avaient été remis en début d'assemblée. Il faut remarquer ici l'absence de 11 délégués.

## Porcelet

Pour ce qui est de la discussion sur le projet d'une agence de vente dans le porcelet, les échanges entre certains producteurs non délégués et délégués ont été moins vifs. Quelques-uns avaient quitté l'assemblée après le premier vote, le repas du midi avait peut-être engourdi certains autres manifestants et aussi, il faut noter le fait que le rapport des différentes assemblées de consultation

laissait entrevoir le résultat du vote qui allait être pris. C'est finalement à 37 contre 33, cinq se sont abstenus, que les délégués ont demandé à la fédération d'abandonner l'étude d'une agence dans le porcelet.

Le rapport des assemblées de consultation permet de dire que les régions de Lanaudière, de Nicolet, des Laurentides, de St-Hyacinthe et de St-Jean-Valleyfield étaient opposées à ce dernier projet.

C'est dans les régions de la Côte-du-Sud, de St-Jean-Valleyfield, de St-Hyacinthe et du Saguenay-Lac-St-Jean que les producteurs ne voulaient

pas d'une agence de vente dans le porc d'abattage. Il faut noter qu'il n'y a pas de syndicat dans les régions de la Gaspésie et de l'Abitibi-Témiscamingue.

À la fin de l'assemblée, la discussion a porté sur la contribution que doivent payer les producteurs-naisseurs. D'aucuns trouvaient que le 6\$ de la truie réformée était particulièrement onéreux et, d'autant plus maintenant, que le projet d'une agence de vente était abandonné. On eut beau expliquer qu'il en coûtait beaucoup moins cher aux naisseurs qu'aux finisseurs, rien n'y fit! Les délégués ont finalement adopté une résolution demandant qu'une étude soit faite sur la contribution des naisseurs en fonction du revenu brut et du poids des sujets mis en marché. Le résultat du vote: 21 pour, 17 contre et 23 abstentions.

Auparavant, les producteurs ont semblé satisfaits du rapport du comité de promotion. Le président du comité, M. Jos-Marie Pépin, a indiqué que c'est le 23 janvier que débute la campagne publicitaire du porc. Cette campagne a coûté 160 000\$.

**Pourquoi De Plus En Plus De Producteurs De Pommes De Terre Choisissent-ils Temik?**

Le contrôle durable des insectes explique pourquoi les producteurs de pommes de terre choisissent TEMIK\* et l'adoptent définitivement. Les résultats sont là! Croissance vigoureuse, rendements plus élevés et de meilleurs profits.

Mais ne vous fiez pas seulement à notre parole... écoutez aussi les témoignages de trois producteurs du Québec qui utilisent TEMIK.

"Temik est supérieur aux insecticides granulaires concurrents. J'en fais la preuve depuis 6 ans. Il m'a toujours procuré un contrôle maximum des insectes. De plus, c'est un produit qui est efficace pour toute la saison." — M. Gaëtan Lussier.

"De tous les insecticides à patates que je connais, Temik est le meilleur à date; il contrôle les insectes pour toute la saison." — M. Frank Raczy.

"Mon père et moi sommes satisfaits des rendements du Temik. On est sûrs qu'il est là quand les insectes apparaissent. Il n'est pas lessivé par les pluies comme c'est le cas des applications foliaires. Temik travaille pour nous 24 heures par jour pour près de 90 jours." — M. Harold Noël.

Demandez à n'importe quel producteur qui utilise TEMIK et il vous dira que ce produit réduit réellement le coût de production de chaque quintal! Cela signifie un meilleur profit, peu importe le prix courant des pommes de terre.

TEMIK constitue vraiment un achat judicieux. La décision est facile à prendre quand on voit les résultats!

**Temik**  
ALDICARB PESTICIDE

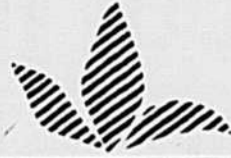
**Une décision d'affaires**

COMPAGNIE DE PRODUITS AGRICOLES DE UNION CARBIDE, INC.  
C.P. 1198 Chatham, Ontario  
CANADA N7M 5L8

Comme avec n'importe quel autre produit chimique, suivre fidèlement les instructions qui apparaissent sur l'étiquette.  
TEMIK est une marque déposée du pesticide Aldicarb.

Compagnie De Produits Agricoles Union Carbide

IRVIN



## Meilleurs voeux pour 1984

La période des fêtes nous fournit l'occasion de réjouissances multiples. Mais elle est également propice à une réflexion qui nous conduit à dresser des bilans et à élaborer des projets.

L'année agricole 1983 fut marquée par les sautes d'humeur de la nature. Au cours de la période des semailles, des pluies diluviennes ont empêché l'exécution normale des travaux. Lorsque enfin les semences purent être déposées en terre, une sécheresse prolongée s'abattit sur la plupart des régions. Finalement, l'année se termine par des chutes de neige exceptionnelles et surtout du verglas qui ont causé des dommages impressionnants, dont on rend compte dans l'actuel numéro du journal.

L'agriculteur a été affecté par la tenue d'ensemble de l'économie. L'année s'est amorcée alors que celle-ci était encore au creux de la vague. Cependant des lueurs d'espoir ont commencé à poindre au printemps dernier: reprise de l'emploi entraînée surtout par la relance de la construction et de l'industrie automobile, baisse de l'inflation et fléchissement des taux d'intérêt. Cependant, la relance demeure chancelante. Les déficits des gouvernements nord-américains et les besoins financiers qui en

découlent maintiennent les taux d'intérêt réels (différence entre le taux nominal et l'inflation) à des niveaux exceptionnellement élevés. La relance de l'emploi n'est pas suffisante pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Il en résulte le maintien d'un taux de chômage inacceptable.

En matière de politique agricole, l'année fut en particulier marquée par le débat historique pour le renouvellement de l'entente du Col du Nid de Corbeau. Les discussions entourant cette pièce législative ont donné lieu à une manifestation exceptionnelle de solidarité au sein du monde agro-alimentaire québécois. C'est la vigueur de sa réaction qui a permis au Québec d'infléchir le projet gouvernemental de façon à ce qu'il tienne compte de ses intérêts.

Souhaitons aux agriculteurs pour 1984 une année où la nature fera montre de plus de bienveillance et aux citoyens en général une économie plus prospère.

Les agriculteurs se préoccupent principalement des questions qui leur sont propres, c'est bien normal. Cependant, ils vivent sur la même planète que les autres citoyens. De plus les moyens de communications modernes les mettent en contact avec

les grands problèmes qui confrontent l'humanité. Alors qu'il est de tradition de souhaiter à l'époque des fêtes la paix à tous ceux qui sont de bonne volonté, comment ne pas s'arrêter un moment à réfléchir aux horreurs malheureusement toujours présentes de la guerre et au cortège de misères qu'elle entraîne. Comment ne pas réagir devant l'image des populations civiles entre autres des enfants, des vieillards, des malades qui vivent des cauchemars trop réels dont la télévision et les journaux nous renvoient des images quotidiennement. Souhaitons-nous donc, et souhaitons à l'humanité tout entière que l'année 1984 contribue à réduire les tensions internationales et voit diminuer l'ampleur et le nombre des conflits qui affligent trop de pays. Souhaitons aussi le progrès de la justice, car elle constitue la condition fondamentale de réduction des tensions.

Enfin, l'équipe du journal remercie les lecteurs de La Terre de leur fidélité au cours de l'année 1983 et souhaite qu'il continue d'en être ainsi au cours de 1984. De notre côté, nous ferons tous les efforts possibles pour continuer à améliorer la qualité de notre publication.



Oeuvre de Mireille Latour

### Un conte joli

## Petit Jésus Ami

Mes parents sont venus me montrer ta crèche et ça m'a donné l'idée de t'écrire pour te donner des nouvelles de ce qui se passe ici, parce que d'après moi ça fait longtemps que tu n'en as pas eues.

Ça ne va pas trop bien. J'ai entendu quelqu'un dire que tu peux faire quelque chose pour moi.

C'est mon premier Noël sur terre et j'ai peur que ce soit le dernier.

Les gens parlent de guerre et du désespoir de ceux qui s'en sortent mal. Ça inquiète mes parents de penser que je ne puisse m'en sortir, moi non plus, avec toutes leurs histoires de puissance qu'ils essaient de prouver à coup de bombes.

Es-tu capable, puisque tout le monde est ici-bas pour s'arranger ensemble, de venir toi-même leur dire d'arrêter de se battre. Mais je ne te blâmerais pas si ça ne te tente de revenir, vu la manière dont tu as été reçu la dernière fois.

Je ne voudrais pas te donner l'impression de te commander quoi faire mais, à mon âge, on est si petite que, vu d'en haut, je me suis dit que peut-être tu ne me voyais pas et que je ferais mieux de t'écrire pour t'en parler.

Une petite pensée comme la mienne ne peut faire grand remue-ménage mais si des milliers et des milliers de pensées te demandent la même chose en même temps peut-être que tu nous entendrais.

J'aimerais dire à mes parents tout ce que je te dis mais, vois-tu, je ne parle pas encore le même langage qu'eux.

Je te remercie d'avoir lu ma lettre et je te souhaite de passer les Fêtes entouré de ceux que tu aimes.

B.T. (bébé terrien)

P.S.: Si tu peux montrer ma lettre à ta mère pour qu'elle en glisse un mot à ton Père, qui est sûrement comme le mien, c'est-à-dire le plus Grand et le plus Fort, je suis sûr qu'il trouverait un moyen d'arranger cela.

Monique St-Aubin (46 ans)



## Réponse à M.

**Donat R. Simoneau**

J'espère que vous prendrez quelques minutes pour lire certaines mises au point suite à votre lettre parue dans la section "Opinion rurale" de *La Terre de chez nous* du 22 décembre.

Je vois que vous avez suivi la nouvelle méthode pour adhérer au programme de paiements anticipés. Pour ce qui est du délai entre le 15 octobre et le 5 novembre, il est dû aux modifications que la Fédération a dû effectuer à son système d'ordinateur.

Après avoir déposé votre formule officielle, vous ne pouviez avoir de réponse (chèque) avant que monsieur le ministre Whelan signe la lettre de garantie permettant de faire les chèques aux producteurs. Imaginez-vous un instant si tous les producteurs décidaient de venir à nos bureaux chercher leur chèque.

Vous mentionnez la stupidité des règlements mais vous oubliez de mentionner qu'une bonne partie des producteurs n'ont pas respecté le programme dans le passé.

Le gouvernement fédéral paie les intérêts pour les producteurs qui se conforment aux règlements du programme. C'est la Fédération qui administre le programme et elle doit charger 30 \$ de frais d'inscription (et non 35 \$ tel que vous mentionnez) plus un pour cent de frais d'administration sur le capital avancé pour, dans un premier temps, payer ses employés qui travaillent au programme; dans un deuxième temps, pour payer les frais encourus pour le recouvrement des sommes dues par les producteurs qui ne se sont pas conformés au programme; car la Fédération est responsable de 10 p.c. du capital non remboursé à la date finale prévue et de tous les intérêts des producteurs qui sont déclarés en défaut. En plus de tout ça, la Fédération doit prendre tous les moyens légaux pour se faire rembourser des sommes dues après la date finale de remboursement.

Pour revenir au montant de 0,50¢ la tonne, mentionné dans votre lettre, celui-ci n'est aucunement lié au programme de paiements anticipés; c'est la contribution que tout pro-

ducteur doit payer à la Fédération selon le règlement de perception entré en vigueur le 29 septembre 82 pour chaque tonne de grain vendu en vertu du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec, voté démocratiquement le 26 mai 1982.

Parlons des acheteurs accrédités. Ce n'est pas la Fédération qui les a refusés, mais ce sont eux qui ont refusé de s'accréditer et certains producteurs ont été de connivence avec certains acheteurs.

L'acheteur doit envoyer 100 p.c. de la vente à la Fédération pour la simple raison que des producteurs et des acheteurs ont abusé du pro-

### Avis aux correspondants

*L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agroforestier.*

*Nous nous réservons le droit d'abrèger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.*

*Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.*

gramme dans le passé; ainsi le gouvernement fédéral demande à la Fédération de changer la procédure pour le remboursement de l'argent. Si votre acheteur est accrédité, il n'y a aucun délai avant que le producteur reçoive son chèque si, bien

entendu, l'acheteur a fait parvenir le chèque à la Fédération.

Le programme de paiements anticipés est conçu pour les producteurs. Il y en a sûrement qui sont satisfaits car à l'automne 1982, la Fédération leur a avancé un montant de 22 millions de \$. Vous dites être membre du groupe d'irresponsables qui administre le programme; dans ce cas, il vous faut le plus vite possible venir vous-même remplacer les personnes en charge du groupe car ceux-ci sont des producteurs membres comme vous et nommés par vous, les membres.

J'espère que ces quelques lignes ne vous causeront pas trop préjudice. J'ai tout simplement voulu éclaircir certains points que je trouvais primordiaux pour mon groupe dont je suis fier d'être membre.

**Jean Cournoyer,**  
producteur de cultures  
commerciales  
Ste-Victoire, Québec

### Qu'attend-t-on?

Serait-il possible que par l'entremise de notre journal, la Fédération des producteurs de lait réponde à quelques questions que se posent les producteurs laitiers du Québec.

Qu'attend-t-on pour nous restituer le pourcentage (%) de quota enlevé en janvier dernier?

Qu'attend-t-on pour demander à la Commission canadienne du lait

de protéger le quota global du Québec, suite au désastre connu, qui se traduit par une production non moins désastreuse? (14,8% de moins pour les 3 premiers mois de la présente année laitière comparative aux 3 premiers mois de l'année 82-83).

Pourquoi s'opposer avec autant d'énergie aux remboursements des pénalités hors quota, quand on connaît les effets positifs qu'a eus cette surproduction pour la protection du quota du Québec?

Les producteurs comparent les deux dernières années laitières: "Production — Années laitières: Montant alloué à la CCL" et si des réajustements ne se font pas immédiatement, ils sont prêts à poser des gestes. Les producteurs ont un besoin urgent de ces montants qui dorment on ne sait où.

J'escompte que si les producteurs avaient à ce temps-ci de l'année les informations en termes compréhensibles pour tous et voyaient certaines décisions se concrétiser, ces mêmes producteurs accorderaient un peu plus de crédibilité aux administrateurs de notre Fédération.

Ces actions étant posées, on verrait diminuer la pression sur les prix et la course aux achats de quota (si c'est bien ce que vous recherchez). L'année laitière est terminée depuis quatre mois et avec mes confrères dans la production, nous attendons des décisions et actions de votre part.

**Guy-Robert Hivon,**  
producteur laitier  
Mauricie

## Économie surprenante échelonnée sur 30 ans



Chaque dollar investi dans la souscription volontaire pour le financement partiel de la Maison de l'UPA représente à long terme une économie pour le moins surprenante. Des projections établissent en effet qu'il en coûterait 4,3 fois plus au terme du remboursement de la dette hypothécaire de 30 ans pour amortir le capital et les intérêts. Le calcul est établi à partir de l'hypothèse d'une remise à court terme d'un capital de l'ordre de 2 millions \$, remise qui permettrait d'éliminer au terme de la dette hypothécaire des remboursements dont le total atteindrait 8 577 000 \$.

C'est donc dire toute l'importance qu'il faut accorder au financement du siège social de l'UPA. L'organisation de la phase ultime de cette campagne se poursuit rondement dans la plupart des régions en vue de la grande opération BLITZ de la fin de janvier prochain.

Nous faisons le point cette semaine sur le travail dans le territoire de quelques autres Fédérations régionales:

### Lanaudière

Le président de la campagne, M. Claude Piette, nous informe qu'il y a eu consensus dans un premier temps au niveau des administrateurs de cette Fédération régionale pour mener à bien la campagne. Déjà, six des neuf syndicats de base ont été rencontrés et la balance d'entre eux devraient l'être avant la fin de décembre ou, au plus tard, au début de janvier.

Selon M. Piette, tout le monde sans exception parmi les souscripteurs bénévoles sera sensibilisé en vue du BLITZ débutant le 21 janvier. On va revoir certains producteurs et tous ceux et celles qui ne l'ont pas encore été. Si nécessaire, on envisage la tenue de soirées récréatives bénéfiques au ter-

me de la campagne pour arrondir les objectifs par secteur.

### Côte-du-Sud

Tous les conseils d'administration des syndicats de base, sept au total, ont été rencontrés la semaine dernière. Ils ont accepté en principe de s'impliquer directement dans l'organisation tout en nommant un responsable au niveau de chaque paroisse. L'on s'affaire aussi à désigner un représentant par groupe de dix agriculteurs, de telle sorte que le territoire puisse être systématiquement ratisé.

L'on se propose, au cours de la seconde semaine de janvier, de revoir le plan d'action en compagnie de tous les responsables de secteurs, de paroisses ainsi qu'auprès de ceux qui auront à rencontrer à domicile dix de leurs confrères agriculteurs. Pour appuyer la démarche, une lettre sera probablement adressée à tous les producteurs n'ayant pas encore souscrit à la campagne.

### Saint-Jean-Valleyfield

Un comité de stratégie et d'action sous la responsabilité du président régional, M. Germain Laberge, s'affaire depuis quelque temps déjà à compléter les préparatifs. À date, la totalité des 13 syndicats de base du territoire ont été rencontrés et sensibilisés aux objectifs de la souscription.

Chaque agriculteur, sans exception, qui n'a pas encore été approché devrait donc pouvoir être personnellement contacté entre le 21 janvier et le 6 février 1984. Dans Saint-Jean-Valleyfield, on juge important de faire coïncider la période de sollicitation avec le grand BLITZ provincial.

### Bas Saint-Laurent

Un premier déblayage au niveau de l'organisation a été effectué en présen-

ce du président, du vice-président et du secrétaire des 18 syndicats de base. Après coup, on rencontre les conseils d'administration pour établir la liste complète de tous ceux et celles qui n'ont pas été visités. En fin de décembre, on devait avoir complété la visite de huit syndicats, la balance des rencontres étant prévue au début de janvier.

Le coordonnateur régional de la campagne, M. Léonard Otis, nous annonçait que dans son territoire, au moins deux syndicats de base, Restigouche et Saint-Barnabé n'ont pas voulu attendre; ils ont préféré entreprendre immédiatement le porte-à-porte dans les paroisses qu'ils représentent. "On commence autour de la table, avec les administrateurs. En incitant ceux qui ne l'avaient pas encore fait à fournir leur quote-part, nous sommes certains d'avoir des sollicitateurs plus motivés", de dire aussi M. Otis. Ce dernier a indiqué finalement que les commerçants et industriels du Bas Saint-Laurent feront l'objet d'une sollicitation spéciale au cours de janvier.

### Beauce

Une analyse serrée entreprise avec chacun des 12 syndicats de base et des objectifs de travail précis s'inscrivent dans le programme d'organisation. L'on s'accorde généralement pour faire le maximum en vue de rejoindre tous ceux et celles qui n'ont pu encore l'être dans un premier temps.

Le responsable régional, M. Gaétan Bilodeau, indique que le travail est mené parallèlement auprès des sympathisants, entre autres au niveau des fournisseurs d'utilités professionnelles. Une dizaine d'entre eux ont déjà souscrit et l'on se propose de rejoindre les autres à partir d'une liste qui reste à être finalisée.

P.C.

## LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien,

Longueuil, Québec J4H 3Y9

Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS

Rédacteur en chef: Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDoux

Directeur de la publicité: Bernard DANIS

Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON

Tél.: Toronto (416) 363-0522



Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 12 \$; 2 ans, 20 \$; 3 ans, 25 \$

Chèque ou mandat à l'ordre

de La Terre de chez nous et adressé au:

Service du tirage

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1988

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Enregistrement No 1051

Courtilier de deuxième classe

# La ferme familiale au Québec

par Michel Morisset, économiste\*



— 48 —

## III- L'AGRICULTURE SPÉCIALISÉE (1966-1983)

### LE POIDS DES RENTIERS

Les systèmes de contingentement se sont avérés être un des éléments-clés dans la transformation des rapports de force dans l'agriculture québécoise des années soixante aux années quatre-vingt. Or, comme toute chose, les contingentements ont amené de nouveaux problèmes, de nouvelles contradictions. **D'éléments positifs permettant aux producteurs de résister à une forme d'exploitation par le capital en contrôlant l'offre, les contingents risquent vingt ans plus tard de se retourner contre ceux à qui ils devaient servir.**

#### Le quota, un droit d'exister

Arrêtons-nous à définir un quota. Un quota, c'est d'abord et avant tout un permis, un droit d'exister et pour ce faire de produire sur un marché contingenté. C'est limité en quantité; ça ne se produit pas à volonté des certificats de quotas. Comme pour les dollars, il ne suffit pas de faire tourner la presse à quotas. Un quota est aussi une création politique; ça n'existe pas physiquement; c'est le résultat d'une décision des producteurs et des gouvernements. Comme tout ce qui repose sur une volonté politique, ça existe aujourd'hui mais rien n'oblige à ce que ça existe demain sinon un rapport de force politique. **Si le vent tournait, il pourrait bien supporter les quotas, c'est tout à fait vraisemblable car les gouvernements ne sont pas des corps neutres. Ils subissent les pressions de ceux qui sont pour les quotas, les producteurs, tout comme celles des opposants. Et ils se font de plus en plus nombreux.**

#### Ça sert à qui, les quotas?

**Serait-il exagéré de dire qu'un droit d'exister sert d'abord et avant tout à ceux qui existent.** Les quotas ont

certes permis la stabilisation de l'offre et des prix sur les marchés contingentés et ils ont en ce sens grandement bénéficié aux consommateurs et aux consommateurs. Restons toutefois à l'intérieur de la sphère agricole.

Les producteurs agricoles en place lors de l'avènement du contingentement ont grandement bénéficié de cette protection légale qui leur était accordée suite à maintes pressions. C'était un des pas qui devait être franchi

d'exister, de son droit à un salaire décent et à un maigre profit. **S'il l'a payé de ses luttes, ce droit, il ne l'a que rarement payé au prix qu'il se vendra actuellement. S'il l'a payé de son organisation syndicale forte et de ses pressions, ses successeurs le paieront de leur argent, de leur salaire indécent et de leur trop maigre profit.**

Du fait que les quotas soient limités en quantité comme nous l'avons dit, qu'on ne peut les imprimer à volonté,

payer le droit d'ainesse. Et il devra y puiser longtemps, 8, 10, 15 ans selon les calculs publiés.

#### Le prix des quotas, une faille

En contrôlant l'offre par les quotas, les producteurs ont obtenu les prix en fonction des coûts de production. Cette notion de coût de production est subjective et éminemment politique sur deux points en particulier: le salaire et le profit. Ces charges sont

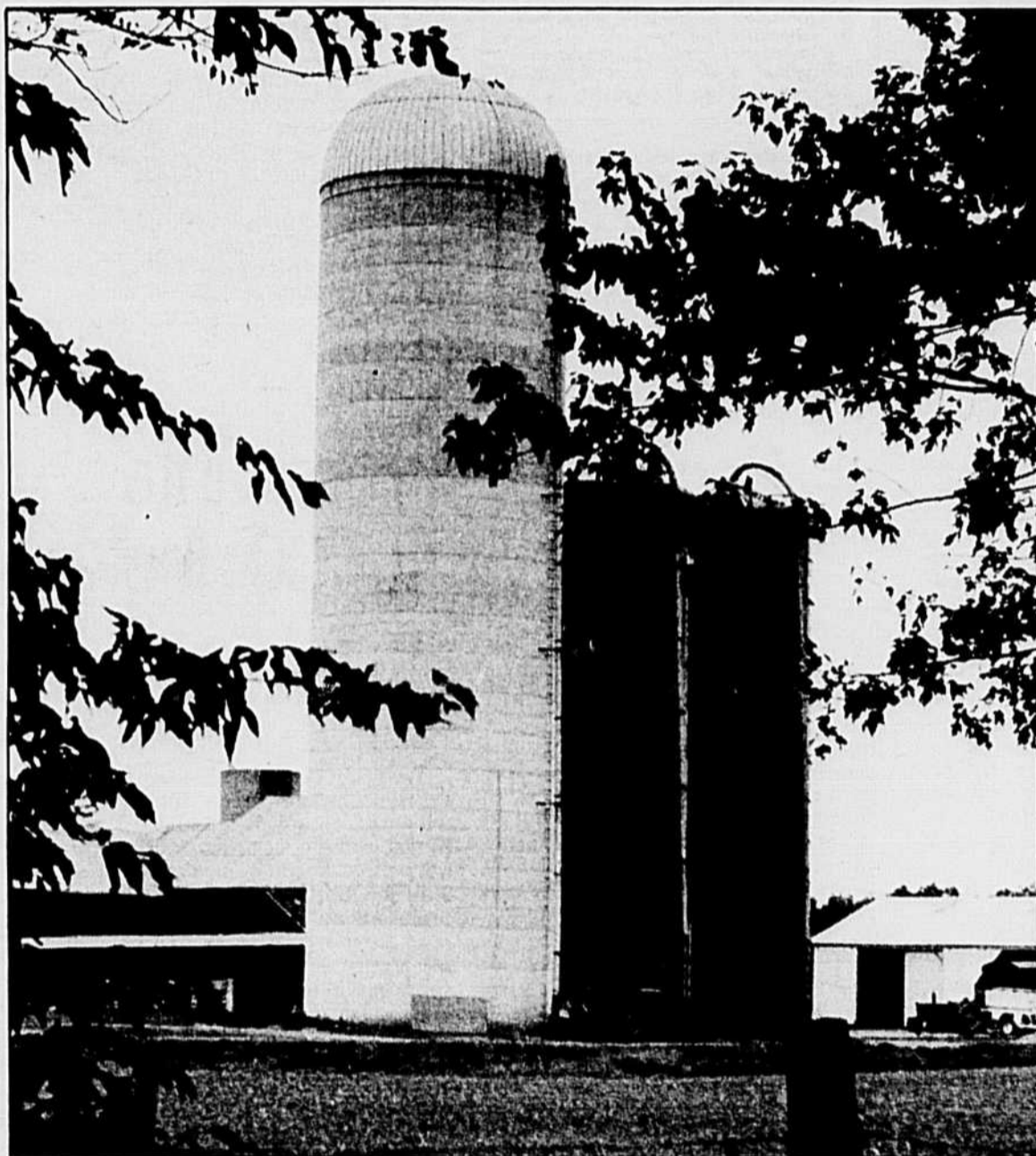
déral, par certaines associations de consommateurs et par tous ceux qui auraient intérêt ou qui croient avoir intérêt à ce que la nouvelle génération verse cette rente au marché à travers des prix agricoles plus bas. S'ils peuvent s'en passer ou s'ils veulent s'en passer de cette somme aussi bien que ce soit pour la collectivité. La collectivité sur laquelle on peut accoler des noms de groupes d'intérêt bien précis, peut cogner aux mêmes portes gouvernementales que les producteurs.

#### La rente ou le salaire et le profit

L'UPA a déjà inscrit dans ses traditions la lutte contre la spéculation sous toutes ses formes. Cette lutte passa d'abord par la création des coopératives durant la deuxième guerre pour affronter les intermédiaires peu scrupuleux. Vinrent ensuite les plans conjoints et les quotas pour faire face à la concentration de l'industrie et rétablir le rapport de force des producteurs. Plus récemment au cours des années '70, l'Union s'attaquait à un sujet plus épineux, la spéculation foncière. C'était en effet plus délicat, car si les spéculateurs urbains étaient visés, leurs partenaires dans les transactions, des agriculteurs qui quittaient la production, étaient aussi visés.

Non sans discussion vive, l'Union prit une position ferme contre tout spéculateur ou rentier, fut-il un ancien producteur agricole. L'UPA se prononçait pour la protection du territoire agricole contre la spéculation, pour les producteurs demeurant en production et non pour ceux qui s'en retiraient comptant obtenir une forte rente.

**L'UPA appuiera-t-elle les producteurs voulant demeurer en production, et ceux voulant y entrer, ou les anciens producteurs spéculant sur un quota obtenu le plus souvent pour une fraction de son prix spéculatif?** C'est en ces termes que se pose aujourd'hui la question des quotas. Protégera-t-on le salaire et le profit de l'agriculteur à l'avenir ou les rentes de ceux qui se retirent? C'est en ces termes que se pose le choix.



pour l'obtention de prix agricoles décents. Ils pouvaient ainsi espérer récupérer un salaire et un profit en vendant leur production agricole. **Le quota, c'était aussi un droit au salaire et au profit même maigre.**

#### Le prix des quotas, une rente

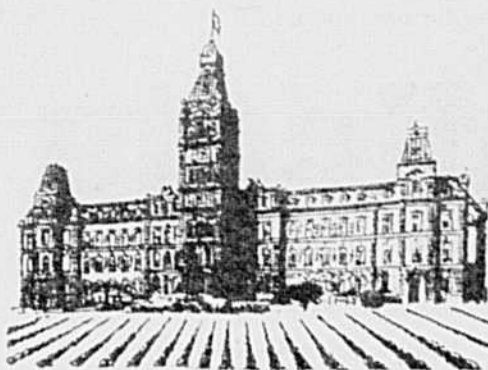
Durant dix ou quinze ans, le producteur contingenté aura donc amélioré son sort, allant chercher un revenu supérieur à ce qu'il obtenait antérieurement. Son entreprise sera devenue plus rentable pour lui et sa famille. C'est alors que se posera le problème de la transmission de son droit

qu'ils sont la propriété privée de quelques-uns, ils "donnent droit" à ces derniers dans notre système d'obtenir un prix. **Ils peuvent vendre leur droit d'exister. S'ils le vendent, d'autres doivent naturellement le payer.**

Les nouveaux venus doivent payer une rente aux aînés pour entrer dans le jeu. Mais la question qui doit être posée est celle-ci: achètent-ils leur droit d'entrée ou d'exister? Que restera-t-il du salaire et du profit que ce permis est supposé octroyer si on doit y puiser? Car c'est bien dans le salaire et le profit que le nouveau venu doit puiser pour

calculées dans tous les modèles étant donné que le travail est familial et non comptabilisé, et que le manque de profit n'entraîne pas le départ du capital du producteur de l'agriculture (peu de mobilité). Si la première génération était justifiée d'exiger salaire et profit pour vivre, que fera la seconde? **Justifiera-t-elle le salaire et le profit pour payer les rentrées car les frais de quotas ne sont pas inclus dans les coûts de production?** La question est posée et soyons clair, pas uniquement par les jeunes de la relève. C'est la question qui est soulevée par le Conseil économique du Canada, par le ministère des Finances fé-

\* L'auteur est économiste à la Fédération des producteurs de lait du Québec. Cette série d'articles publiée dans *La Terre* n'engage toutefois que le signataire qui résume et adapte sa thèse de Doctorat portant sur l'exploitation agricole québécoise de type familial.



# La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

## Yvon Picotte veut être à l'écoute des agriculteurs

L'élection de Robert Bourassa à la direction du Parti libéral du Québec, a entraîné des changements au sein du caucus des députés de cette formation politique. Le député de Maskinongé, Yvon Picotte a hérité du dossier de l'agriculture. M. Picotte qui est reconnu pour son franc-parler n'est pas un petit nouveau dans le domaine agricole, étant issu d'une circonscription rurale de la province. Son style

agressif et coloré provoquera sans aucun doute des échanges croustillants à l'Assemblée nationale, avec le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, lui aussi reconnu pour ses réparties colorées et hilarantes.

Le député de Maskinongé n'est pas impressionné. M. Picotte croit qu'il est là pour rester. Dans cette optique, le critique de l'Opposition se prononce en faveur de la formule des plans conjoints, du maintien de l'assurance-stabilisation et de la Loi sur la protection du territoire agricole. Les Libéraux envisagent certaines modifications mais pas avant d'avoir écouté les critiques et les demandes des agriculteurs. D'ailleurs, le document présenté par Robert Bourassa sur l'agro-alimentaire, pendant la campagne au leadership sera révisé. M. Picotte est bien conscient des critiques formulées à l'égard du document Bourassa, ajoutant que ces reproches auront l'avantage d'y apporter des modifications.

Le nouveau critique libéral reconnaît néanmoins le mérite de M. Garon qui a su écouter les agriculteurs lors des premières années de son mandat. Selon M. Picotte, cependant, le dialogue a été rompu et le ministre est de plus en plus vulnérable.

## Rencontre avec l'UPA

Le début de l'année 1984 devrait être marqué par une rencontre entre les libéraux et les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles. Le chef du Parti libéral, Robert Bourassa doit assister à la réunion. Pour M. Picotte, il est important pour son parti de clarifier ses positions sur une foule de sujets touchant à l'agriculture comme les plans conjoints, l'assurance-stabilisation et la protection du territoire agricole.

Le député libéral de Maskinongé tient à affirmer dès le départ l'engagement de son parti envers le syndicalisme agricole. M. Picotte affirme qu'il est là pour rester. Dans cette optique, le critique de l'Opposition se prononce en faveur de la formule des plans conjoints, du maintien de l'assurance-stabilisation et de la Loi sur la protection du territoire agricole. Les Libéraux envisagent certaines modifications mais pas avant d'avoir écouté les critiques et les demandes des agriculteurs. D'ailleurs, le document présenté par Robert Bourassa sur l'agro-alimentaire, pendant la campagne au leadership sera révisé. M. Picotte est bien conscient des critiques formulées à l'égard du document Bourassa, ajoutant que ces reproches auront l'avantage d'y apporter des modifications.

## Tournée de consultation

Yvon Picotte entreprendra, à la mi-février, une tournée du Québec pour rencontrer les producteurs agricoles des régions et des comtés de la province. Cette consultation permettra par la suite d'élaborer le programme politique du Parti libéral, en agriculture. M. Picotte entend structurer le programme de son parti en s'inspirant à la base et non à partir des spécialistes. L'environnement, la fiscalité agricole, l'assurance-recelte et l'assurance-stabilisation seront des sujets touchés par le nouveau critique libéral lors de sa tournée.

Lors de l'entrevue réalisée par *La Terre*, M. Picotte n'avait pas encore pris connaissance en détail, des résolutions adoptées au congrès de l'UPA, notamment sur les assurances agricoles. Le député de Maskinongé est bien conscient qu'il y a un malaise. Il reçoit régulièrement des plaintes des agriculteurs de son comté. Malgré cela, le critique de l'Opposition n'est pas tout à fait d'accord avec l'une des résolutions du congrès qui demande des niveaux de protection de 90% et 100%. Il n'est pas convaincu du réalisme de cette demande. Tout au plus, ajoute-t-il, les producteurs pourront s'assurer à 100%, mais à la condition que le financement des assurances agricoles soit modifié pour réduire la part gouvernementale.

M. Picotte souligne que l'assurance-stabilisation coûte une fortune au trésor québécois. Il reproche au ministre Garon de ne pas avoir établi une progression coordonnée dans l'assurance-stabilisation. Selon lui, on effectue

suite à la page 19

# Envers et contre tout, il croit à l'insémination

par Louise St-Pierre

"L'insémination artificielle est un outil-clé. L'amélioration génétique importante constatée dans la production laitière le prouve bien. Il nous faut donc compter sur ce moyen si l'on veut favoriser le développement de la production ovine au Québec."

Yvon Bouchard, de St-Valentin, comté St-Jean, est l'un des gros producteurs d'agneaux au Québec. Il est dans la production depuis maintenant cinq ans. On trouve actuellement 400 brebis dans sa bergerie. "Personnellement, je ne suis pas intéressé à travailler avec des béliers. Je ne veux pas être soumis à leurs caprices!"

Il insiste donc pour dire que l'insémination artificielle doit être encouragée. Et ce, même s'il fait partie du groupe des 50 producteurs d'agneaux fort déçus des résultats obtenus des inséminations faites par la compagnie SDB Recherches qui aurait reçu une grosse subvention fédérale pour mener au Québec une expérience dans le domaine. Le pourcentage de fertilité résultant des inséminations pratiquées lors de cette expérience se situe à 20% de moyenne, avec un écart de 0 à 67 pour cent.

"Chez moi, de préciser Yvon Bouchard, c'est 200 brebis qui ont été inséminées dans le cadre de cette expérience... avec un taux de réussite de 8 pour cent!"

Yvon Bouchard est d'autant plus déçu que l'année précédente il avait participé à une autre expérience, menée cette fois par M. Marc-Aurèle Gaudreau, professeur en zootechnie à l'ITAA de St-Hyacinthe. Sur les 250 brebis inséminées chez lui, il a constaté une réussite de 53 pour cent d'agneaux nés des saillies artificielles. "Cette réussite est très acceptable et se compare avantageusement aux résultats que l'on obtient en France où l'insémination artificielle se fait depuis déjà 20 ans avec un taux moyen de réussite établi à 60 pour cent."

L'échec des dernières inséminations faites sur ses brebis signifie pour Yvon Bouchard une perte de revenu de 12 000 \$.

Le Syndicat des producteurs d'agneaux de St-Jean-Valleyfield compte une trentaine de producteurs. De ce nombre, 11 éleveurs se sont prêtés à l'expérience de SDB Recherches. 640 brebis ont été inséminées chez ces éleveurs, 106 agneaux sont nés à la suite de ces inséminations. "Pourcentage de réussite: 6,03 pour cent! Croyez-vous que c'est accepta-

ble?" se demande-t-il certain que les éleveurs n'ont définitivement pas les moyens de supporter de telles pertes de revenus "...dues à l'incurie d'une compagnie qui bénéficiait d'une subvention gouvernementale. Les éleveurs n'ont pas les moyens de perdre de l'argent sur les temps qui courent, c'est tout juste pour joindre les deux bouts!"

## Solution

Pour Yvon Bouchard, la solution réside dans la demande sans cesse répétée de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec qui réclame la décentralisation de l'insémination artificielle. Il rappelle d'ailleurs les trois expériences menées par l'ITAA de St-Hyacinthe. "On avait monté un programme d'insémination artificielle pour St-Hyacinthe et ses trois régions périphériques: St-Jean-Valleyfield, Nicolet et Sherbrooke. Pour des raisons budgétaires, ces expériences ont été abandonnées... pour des raisons que l'on ignore le Conseil des productions animales a décidé de remettre plutôt entre les mains de SDB Recherches toute la responsabilité de l'insémination au niveau provincial. Mais SDB Recherches, ne disposait que de huit béliers... qui étaient tantôt à La Pocatière, tantôt à la ferme expérimentale de l'Université Laval. C'est dire que les semences pouvaient être transportées sur une distance de plus de 400 milles avant d'être utilisées. Autrement dit, SDB Recherches en avait beaucoup trop grand à couvrir et ne disposait pas d'assez de béliers."

De la'vis de ce producteur, cette compagnie n'est pas la seule à blâmer dans cette affaire. Il croit que le gouvernement fédéral aurait dû assurer un plus grand contrôle sur cette expérience menée à même des fonds publics. Et, le gouvernement du Québec, par son Conseil des productions animales, aurait dû savoir que le fait de confier à une seule compagnie la responsabilité de l'insémination sur tout le Québec ne pouvait que conduire aux résultats que l'on connaît maintenant.

"Tout comme les 50 autres éleveurs, j'ai payé pour ce service qui devait me donner un minimum de 50 pour cent de réussite. On a centralisé l'insémination sans nous demander notre avis... il faudra que les vrais responsables paient. Il y va de la survie de plusieurs producteurs d'agneaux," de conclure Yvon Bouchard.

# L'AVENIR de la forêt privée



**Le Comité de Consultation sur l'avenir de la forêt privée sera dans notre région.**

**JEUDI LE  
12 JANVIER  
De 13h00 à 17h00  
et de 19h00 à 23h00**

**GASPÉ  
Auberge des Gouverneurs  
30 rue de la Reine**

**Toute personne intéressée peut soumettre un mémoire au Comité de Consultation ou exprimer son opinion devant le Comité.**

# Chronique syndicale



## Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

La surtaxe sur les exportations de pommes de terre canadiennes aux USA a été abolie, à la satisfaction de toute l'industrie canadienne du secteur horticole. Sans toutefois rappeler ce dossier en entier, nous constatons l'efficacité du Conseil canadien de l'horticulture et l'intérêt de chacun des représentants provinciaux dans cette affaire.

## Rencontre avec les régisseurs des assurances agricoles

Jeu, le 8 décembre, le comité des assurances de la Fédération a rencontré les membres du bureau de direction de la Régie des assurances agricoles du Québec. Dans l'ensemble, les participants à cette rencontre veulent établir clairement les politiques d'application du régime de l'ASRA. Suivant la connaissance des rendements réels du nombre de quintaux par acre, les administrateurs du programme estiment qu'il y aurait lieu d'augmenter le nombre de quintaux pouvant être commercialisés dans le modèle. Les représentants de la Fédération désirent connaître comment la productivité est maintenue et encouragée, si on ne stabilise pas au-delà d'un nombre de quintaux prévu au modèle. Par ailleurs, la Fédération devra regarder l'âge du secteur, de même que ce qu'il en coûte pour améliorer nos rendements.

## Rencontre des producteurs de pommes de terre destinées à la croustille

Le 15 décembre dernier, les producteurs de croustilles se sont réunis à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, afin de discuter de leur prochaine saison de commercialisation et évaluer combien ils peuvent retirer de la vente des pommes de terre en 1984. Rappelons que le nombre de producteurs évoluant dans ce secteur d'activité est d'environ 70 et qu'ils produisent près de 2 700 000 quintaux de pommes de terre.

## Plan conjoint et réglementation

La Fédération procède actuellement à une étude qui permettra aux producteurs de pommes de terre du Québec de réorienter leur stratégie de mise en marché.

La notion d'agence de vente n'est plus admise par les producteurs. Nous savons que d'autres avenues doivent être envisagées préalablement, mais avant tout, il faut connaître les bénéfices que les producteurs en retireront. Dans cette même approche, une étude sur la promotion du produit se fait actuellement.

## Québec Est-Nord et Ouest



## Plusieurs doutes subsistent concernant l'assurance-récolte collective

La grande majorité des 2 300 producteurs agricoles assurés dans la ré-

gion de Québec par le système collectif d'assurance-récolte ont connu au début de décembre les résultats des dommages à leurs récoltes, tels que révélés par le système d'échantillonnage utilisé par ce programme d'assurance. Dans la région, 9 des 30 zones atteignent un niveau de perte nette de récoltes en foin de plus de 20%.

Cependant, les résultats de certaines zones, en particulier celles dont les producteurs ont demandé une déclaration de zone sinistrée, en septembre dernier, révèlent des pertes nettes entre 5 et 8%, ce qui semble inexplicable. Pourtant l'enquête systématique réalisée par les syndicats auprès de tous les producteurs assurés révèle des pertes jusqu'à cinq fois plus importantes.

Les fédérations entendent tout mettre en oeuvre pour trouver les explications pour que les producteurs soient véritablement protégés par leur programme d'assurance. Sinon, il faudra peut-être réinventer l'assurance-récolte.

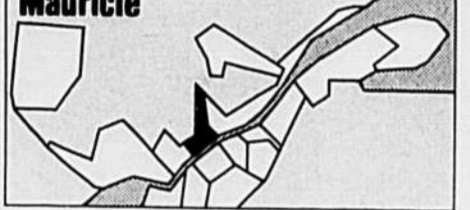
## Un plan conjoint dans le sucre et sirop d'érable, c'est parti!

Le Conseil d'administration du Syndicat des producteurs de sucre et sirop d'érable de la région de Québec préparait mercredi le 13 décembre 1983 son programme d'action référentiel.

Dès le lendemain, les directeurs partaient à la recherche de l'équipe de 1 par 10 qui sera le groupe moteur pour informer et sensibiliser les producteurs de la région à l'importance de voter oui à la mise en place d'un plan conjoint dans cette production.

Pas de relâche du temps des Fêtes pour ce groupe de dirigeants qui espèrent terminer cette première phase de leur programme le 9 janvier 1984.

## Mauricie



## La formation professionnelle

La Fédération de l'UPA et les syndicats de base de la Mauricie en collaboration avec les institutions de formation de la région ont terminé une tournée d'information sur la formation professionnelle agricole. Cette tournée d'information visait à informer la population agricole sur les différentes sessions disponibles et par le fait même répondre aux interrogations des participants.

## Maison de l'UPA

La campagne de souscription de la Maison de l'UPA bat son plein en Mauricie. Chaque syndicat de base s'est doté d'un comité pour la souscription et d'un responsable par paroisse. Toutes les structures sont en place pour le marathon final qui se déroulera au début de l'an prochain.

## Les pertes de récolte

Les Fédérations régionales de la Mauricie, de Québec N.E.O., du Saguenay-Lac St-Jean et de Lanaudière ont convenu de travailler conjointement pour obtenir du gouvernement Fédéral une aide spéciale pour les producteurs agricoles. Nous savons qu'à plusieurs reprises l'État Canadien est intervenu pour aider d'autres régions du pays qui avaient subi des

pertes de récoltes dues à des conditions climatiques défavorables. Par le passé, l'Ouest canadien et l'Ontario ont déjà bénéficié d'une aide substantielle de la part du gouvernement central.

## La prévention

Les producteurs agricoles de la Mauricie démontrent de plus en plus d'intérêt face au problème de la sécurité et de la prévention au travail en agriculture. Afin de répondre à ce besoin, la Fédération régionale a présenté un projet dans le cadre du programme de création d'emploi "Canada au Travail".

Plusieurs organismes se sont dits intéressés à collaborer avec la Fédération dans sa demande. Le C.L.S.C. de Des Chenaux et les institutions d'enseignements sont intéressés à collaborer avec les syndicats afin de former et d'informer la population agricole dans le domaine de la prévention des accidents du travail en agriculture.

Les fédérations entendent tout mettre en oeuvre pour trouver les explications pour que les producteurs soient véritablement protégés par leur programme d'assurance. Sinon, il faudra peut-être réinventer l'assurance-récolte.

## Gaspésie



## Nouveau plan quinquennal proposé par la Fédération UPA de la Gaspésie

La Fédération de l'UPA de la Gaspésie a adressé à M. Jean Garon le projet de plan quinquennal préparé par elle et qui devrait être en vigueur à compter du 1er avril 1984.

Ce plan quinquennal a été préparé par une discussion avec les producteurs lors de nombreuses réunions de syndicats de base, et des syndicats régionaux du lait, de bovins, d'ovins, de la Pomme de terre et de visons.

Les rapports d'étude provenant de la base ont été par la suite étudiés très sérieusement par trois réunions du comité agricole régional, par deux réunions de la Sargim et enfin acceptés par l'assemblée générale annuelle de la Fédération UPA Gaspésie le 9 octobre 1983.

Donc on peut dire que cette programmation a véritablement été préparée par la "base" et qu'elle représente son opinion.

De plus, la Fédération UPA de la Gaspésie avait demandé la collaboration de M. Clermont Dugas de l'Université du Québec à Rimouski et de M. Yves Fréchette afin de préparer en guise de présentation des programmes, une étude sociologique et économique de la situation gaspésienne.

Toute cette programmation a été adressée récemment à M. Garon et le président de la Fédération, au nom du conseil d'administration, a demandé une rencontre pour discuter avec M. Garon des désirs de la population.

Le conseil d'administration de la Fédération attend une réponse du Ministre de l'agriculture dans le plus bref délai et espère que ladite programmation proposée par les producteurs agricoles sera acceptée dès le 1er avril 1984.

## Le volet agricole dans le Plan de l'Est

Le comité agricole régional de la Fédération UPA de la Gaspésie a tenu sa réunion régulière le 24 no-

vembre dernier. Les membres de ce comité qui sont tous des producteurs agricoles vont présenter sous peu des projets au secrétariat du Plan de l'Est afin de faire avancer si possible les projets suivants:

Aménagement de séchoirs à grains à la Coopérative Agricole de la Baie-des-Chaleurs, préparation et aménagement d'un entrepôt à pommes de terre, aménagement de petits postes d'abattage, installation de parcs d'engraissement de bovins, collaboration avec la Fédération dans la préparation et l'exécution d'un plan d'amélioration des sols et enfin mise sur pied d'un système d'aide à la gestion agricole pour un certain nombre de producteurs agricoles.

Les projets sont actuellement en voie de préparation et seront présentés en janvier 84 au secrétariat du Plan de l'Est à Rimouski.

## Lanaudière



## Nouvelle affiliation à la Fédération

Le Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal vient de s'affilier à la Fédération. On sait que ce Syndicat couvre les territoires des Fédérations St-Jean-Valleyfield, St-Hyacinthe et Lanaudière.

La Fédération est heureuse d'accueillir parmi ses membres ce nouveau syndicat qui administre un plan conjoint depuis déjà un an. Il est à négocier avec les usines de pâte et papier un prix minimum net pour les producteurs de bois de la région de Montréal.

M. Réal Mulouin de St-Roch l'Achigan est président du Syndicat. MM. Yvon Durand de Ste-Émilie, Réal Landry de St-Ambroise et Gilles Beauséjour de Rawdon représentent la région de Lanaudière au Conseil d'administration. M. Laurent Gaudreault de St-Gabriel est aussi membre du C.A. à titre de représentant du Groupement forestier Lanaudière inc.

## Délégation de Lanaudière au congrès général de l'UPA

Le congrès général de l'UPA constitue la démarche finale d'une vaste opération de consultation commencée en septembre. Cette année, 12% des producteurs de notre région ont participé aux mini-congrès dans leur syndicat de base, précisant ainsi les politiques de l'Union pour les prochaines années.

Plus de 200 délégués ont participé à notre congrès régional et 25 délégués ont participé au congrès général de l'UPA se faisant les ardens défenseurs des positions de notre région.

## Option agricole au Cegep de Joliette

La Fédération a décidé de s'impliquer à fond dans la promotion de l'option agricole au Cegep. Ainsi, fait-elle parvenir ces jours-ci une lettre à toutes les familles de producteurs ayant des enfants susceptibles de fréquenter l'option à l'automne 84. Dans ce message, le président de la Fédération incite les familles à profiter

de cet outil de développement de première valeur qui est la formation agricole.

## Deux producteurs de la région à l'exécutif de la Confédération

La région a l'honneur d'avoir deux de ses producteurs au conseil exécutif de la Confédération de l'UPA. Il s'agit de M. Bernard Duval, président de la Fédération qui entreprend son deuxième (2e) mandat à l'exécutif et de M. Jean-Paul Mailhot de St-Jacques, président du Syndicat et de la Fédération des producteurs de fruits et légumes.

## Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec

Les 14 et 15 décembre 1983, M. Ghislain Cloutier, représentant du Québec, participait à une assemblée régulière du Conseil d'administration de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO). Entre autres questions étudiées et discutées à cette assemblée, les quatre sujets ci-dessous ont fait l'objet de décisions et d'orientations pour l'année 1984.

On se souvient que suite au programme restrictif fédéral des 6 et 5%, le prix des oeufs en septembre 1983 avait été gelé. Les prix furent de nouveau établis selon les coûts de production dans la semaine débutant le 20 novembre 1983. C'est pourquoi, à partir du premier jour d'établissement des prix en février 1984, les producteurs d'oeufs canadiens commenceront à récupérer les pertes encourues pendant cette période, et cela par une majoration du prix de la douzaine d'oeufs obtenue à l'aide de la formule des coûts de production pour une période déterminée.

À cette réunion, l'OCCO a également adopté une modification technique importante mais qui demeure sujette à l'approbation de tous les signataires. Il s'agit de la limite maximum de pondueuses réglementées en inventaire par rapport à l'allocation provinciale respective à chaque province; et cela, dans les deux premiers mois qui suivent la date décrétée d'une baisse du contingent national:

- au cours du premier mois d'application de la baisse du contingent, 95% de la nouvelle allocation provinciale plus la moitié du pourcentage de réduction du contingent;
- au cours du deuxième mois d'application de la baisse du contingent, 95% de la nouvelle allocation provinciale plus le quart du pourcentage de réduction du contingent.

Cela donne ainsi une marge de manoeuvre permettant de respecter la réalité et de réduire alors les possibilités de pénalités qui pourraient s'avérer très onéreuses et tout autant discutables.

Cette assemblée de l'OCCO remet aussi sur la table de travail deux dossiers particulièrement importants tant pour le Québec que pour chacune des autres provinces, soit: le partage du contingent national en excédent de la base de 1972, et la formule d'établissement des prix aux producteurs. La productivité des pondueuses et des troupeaux s'étant accrue

considérablement depuis quelques années, les statistiques démontrent un volume de production d'oeufs excédant la base de 100% établie en 1972 même avec un inventaire national réduit de pondueuses. Également, à cause de ce phénomène et de certaines dispositions de l'Accord, trois provinces détiennent des allocations excédant la base de 1972. C'est pourquoi, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme, malgré une diminution du nombre de pondueuses réglementées au Canada, demande à l'OCCO de s'entendre sur une nouvelle formule de partage d'ici le printemps 1984 (31 mars).

Relativement à la formule d'établissement du prix des oeufs aux producteurs, l'OCCO revient d'une façon plus intensive à l'étude et à la négociation d'une formule de prix pouvant rencontrer à la fois l'assentiment de toutes les provinces et les recommandations de la Commission nationale d'enquête sur le prix des oeufs au Canada.

En conclusion, ces quatre questions ci-haut mentionnées occuperont au cours du premier trimestre de 1984 une part très importante de notre attention et de nos ressources.

## Fédération des producteurs de bovins du Québec

### Assurance-stabilisation des revenus

Suite à une lettre reçue de la direction de la Régie des assurances agricoles du Québec, dans laquelle l'on informait la Fédération de changements dans le calcul du coût de production et du niveau de compensation dans le programme vache-veau, la Fédération a fait connaître sa position se disant prête à accepter ces changements à la condition que le tout s'échelonne progressivement sur une période de cinq ans. Également, la Fédération a réitéré son point de vue relatif à différencier le prix moyen de vente des veaux d'emboche de celui du prix moyen payé par les producteurs de bouvillons d'abattage, prix utilisé dans le calcul du coût de production. Cette position découle de la situation particulière qui prévaut dans le secteur de l'engraissement des bouvillons par laquelle le prix moyen d'achat est supérieur au prix moyen de vente des veaux d'emboche vendus au Québec, puisqu'un pourcentage important est acheté dans d'autres provinces. Des rencontres ont eu lieu entre les dirigeants de la Fédération et ceux de la Régie des assurances agricoles du Québec pour approfondir les raisons motivant ces prises de position et la Fédération s'attend à ce que la Régie fasse part de sa décision prochainement.

### Assurance-stabilisation nationale

Au cours de la semaine dernière, des représentants d'Agriculture Canada sont venus présenter le programme de stabilisation nationale qu'entend implanter le Ministère pour les viandes rouges suite à une entente de principe intervenue avec quatre provinces (Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta). Le programme est basé sur une participation financière tripartite (fédéral, provincial, producteurs) et prévoit le retrait progressif des plans provinciaux dans les provinces participantes. Dans le cas du vache-veau, il s'agit d'une stabilisation du prix à partir du prix national moyen du marché des veaux au cours des dix années précédentes, indexé en fonction de l'inflation. Pour celui des bovins d'abattage, l'on part du principe d'une variation de la marge et vise à protéger les engraisseurs contre les pertes supplémentaires et imprévues au moment où les animaux ont été mis à l'engraissement. Dans ce dernier cas, c'est un concept

nouveau et différent de celui actuellement en vigueur au Québec. Une première analyse de ces programmes de stabilisation indique que s'il était appliqué tel quel, il s'agirait d'un recul important par rapport au type de protections présentement en vigueur par les programmes de stabilisation du Québec.

Les administrateurs de la Fédération étudieront en profondeur ce programme et feront connaître leurs réactions au ministre de l'Agriculture du Canada.

## Fédération des producteurs de lait du Québec

### Conciliation avec la Fédération

Au moment d'aller sous presse, les dernières séances de conciliation entre les représentants du Conseil de la coopération laitière et de la Fédération se tenaient dans un hôtel de Montréal. Selon les dernières informations reçues une entente demeurait toujours possible.

Relativement à la formule d'établissement du prix des oeufs aux producteurs, l'OCCO revient d'une façon plus intensive à l'étude et à la négociation d'une formule de prix pouvant rencontrer à la fois l'assentiment de toutes les provinces et les recommandations de la Commission nationale d'enquête sur le prix des oeufs au Canada.

En conclusion, ces quatre questions ci-haut mentionnées occuperont au cours du premier trimestre de 1984 une part très importante de notre attention et de nos ressources.

### Conciliation avec la Fédération

Au cours de ce même conseil d'administration, les membres ont adopté un symbole qui servira désormais à identifier la Fédération des producteurs de lait du Québec et les 20 000 membres qu'elle représente.

Les études préliminaires et la réalisation de ce symbole ont été confiées à une entreprise montréalaise spé-

cialisée dans la création de signatures d'entreprises.

Le symbole choisi répond aux besoins de plus en plus pressants de remplacer les illustrations qui identifiaient les anciennes fédérations des producteurs de lait nature et de transformation. Il représente la nouvelle Fédération et témoignera du dynamisme, de la fierté et de la solidarité qui unissent désormais tous les producteurs de lait du Québec.

### Conciliation avec la Fédération

Au moment d'aller sous presse, les dernières séances de conciliation entre les représentants du Conseil de la coopération laitière et de la Fédération se tenaient dans un hôtel de Montréal. Selon les dernières informations reçues une entente demeurait toujours possible.

### Conciliation avec la Fédération

Au moment d'aller sous presse, les dernières séances de conciliation entre les représentants du Conseil de la coopération laitière et de la Fédération se tenaient dans un hôtel de Montréal. Selon les dernières informations reçues une entente demeurait toujours possible.

Relativement à la formule d'établissement du prix des oeufs aux producteurs, l'OCCO revient d'une façon plus intensive à l'étude et à la négociation d'une formule de prix pouvant rencontrer à la fois l'assentiment de toutes les provinces et les recommandations de la Commission nationale d'enquête sur le prix des oeufs au Canada.

En conclusion, ces quatre questions ci-haut mentionnées occuperont au cours du premier trimestre de 1984 une part très importante de notre attention et de nos ressources.

## INVITATION

Du 25 décembre 83 au 10 février 84

Venez nous rencontrer à la Pêche aux Petits Poissons des Chenaux à Ste-Anne de la Pérade. Nous vous offrons 10 chalets confortables, nous connaissons vos besoins et vos heures seront les nôtres.

Prix spécial avec cartes de producteur sur semaine.

Rés. et Inf.: 1-418-325-2969

Louise et Jean-Guy Cossette, producteurs agricoles et pourvoyeurs.

# ECHOS de la direction

## \* FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE \* SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Lundi, le 19 décembre, à Ottawa, il y avait réunion du conseil exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture; M. Jacques Proulx y a assisté.

À l'ordre du jour de cette rencontre, il fut principalement question du financement de l'organisme. En effet, plusieurs organisations affiliées éprouvent actuellement d'importantes difficultés financières qui obligent la Fédération à réduire substantiellement ses dépenses d'opération.

D'autre part, les participants ont voulu profiter de l'occasion pour discuter de nouveau de certains grands dossiers sur la scène canadienne: il fut bien sûr question du projet de stabilisation nationale mais aussi, des modifications apportées l'an dernier au régime d'assurance-chômage.

Tous ces dossiers sont à suivre et il faudra surveiller ce qu'il en adviendra lors de l'assemblée annuelle de la Fédération qui se tiendra au début du mois de février.

Après plusieurs mois d'attente, les producteurs agricoles de la province pourront se prononcer prochainement sur un projet de plan conjoint pour cette production. Le référendum prévu par la loi se tiendra en effet de la fin du mois de février à la fin du mois de mars.

Déjà, à la Fédération concernée de même qu'un peu partout dans l'Union, on se prépare activement en vue de cet important événement. Comme d'habitude, toutes les instances seront mises à contribution pour faire de l'opération un succès: la coordination de l'action d'ensemble a été confiée au secrétaire de la Fédération, M. Jean-Claude Tessier. Le résultat de l'opération devrait être connu le 27 mars.

Les premières semaines de l'année qui débute seront donc particulièrement chargées. À la Confédération surtout, où, en outre de cette opération spéciale d'un blitz pour le financement de la Maison de l'UPA et des activités régulières, il faut commencer sans délai à donner suite aux nombreuses résolutions votées lors du dernier congrès général.

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles



# Des contes et des cartes qui vous souhaitent une Bonne Année

Comme par les années passées notre concours de Contes et Cartes des Fêtes a connu un grand succès. Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé. Nos gagnants ont déjà reçu un témoignage tangible de notre appréciation, gracieuseté de La Terre de chez nous.

À tous nos concurrents, lecteurs et lectrices une Bonne et Heureuse Année.

## Mauvaise journée, hein Gabriel!

C'est le gros chahut dans les corridors. On recherche le jeune Gabriel pour une mission. Les sentinelles finissent par le trouver, jouant au "Parchési".

- Debout et suis-moi vite, dit le capitaine.
- Dieu veut te confier une mission très importante, renchérit le second.
- Qui mais moi, je joue!, répond l'Ange rebelle.

Malheureusement pour lui, les sentinelles ne l'entendent pas ainsi et l'accrochant par les oreilles, ils le mènent devant le Trône Céleste.

- Ange Gabriel, dit la voix tonitruante du Père, étant donné l'état de santé de votre frère, l'Ange Rodolphe et à maintenant une brosse à mon banquet et à maintenant une "gueule de bois", j'ai décidé de vous envoyer sur-le-champ le remplacer dans l'entreprise no 523.

L'Ange Gabriel s'exécute à contrecoeur mais de retour au bercail, il décide de se défouler sur quelqu'un.

- Je vais jouer un tour à ces Rois mages dont on parle tant.
- Et prenant son auréole dans sa main, il la lance vers le pays des Mages puis l'immobilise au-dessus de leur observatoire.
- Une nouvelle étoile est apparue!, dirent-ils. Oh! tout heureux de son forfait, les emmène jusqu'à Bethléem.
- Et l'Ange, tonne la voix de Dieu, pressée et emmène son ami Joseph et sa femme attendue.
- Gabriel, tonne la voix de Dieu, pressée et angoissée. Va retrouver mon ami Joseph et trouve-lui un gîte pour la nuit. Sa femme attend son enfant pour très bientôt.
- L'ordre était venu si soudainement que Gabriel, en sursaut, avait chuté en bas des nuages!
- Oui, j'y vais, et se branchant sur son moteur auxiliaire, il parcourt rapidement la distance qui le sépareit de Joseph.
- Bonjour, je suis Gabriel et vous, vous êtes Joseph, n'est-ce pas?
- Oui, en effet.
- Bon, continuez votre route, je me charge de vous trouver un abri et je reviens.
- Repartant aussi vite qu'il était arrivé, il eut le temps de faire le tour de la ville, sans toutefois découvrir un hébergement pour le couple.
- Finalement, il dénicha une grotte servant de refuge aux bergers. Ayant été retrouver le couple, il les mena et les salua pour ensuite repartir.
- Dieu Papa, j'ai accompli ma mission. Joseph et Marie sont abrités pour la nuit.
- Bravo Gabry! Pour ta récompense, je veux que tu sois fêté en musique par mon "big band" privé.
- Et c'est ainsi qu'au milieu de la nuit, des bergers couchés dans des champs furent réveillés par une musique divine, bien qu'un peu rock. Ils se demandèrent ce qui arrivait.
- Gabriel, voyant cela, les invite à festoyer et à danser avec eux. Mais Gabriel est mangé par les ailes.
- Il attrape une indigestion et de la neige s'abat en Judée. Dieu le Père l'accroche par les ailes et en être malade, le roi de l'Univers est né dans des conditions déplorables et en sa qualité d'Ange, il se doit d'être auprès de l'enfant. Et dans des conditions déplorables et en sa qualité d'Ange, il se doit d'être auprès de l'enfant. Et irresponsable. Tout en grommelant contre le Père qui le fait fêter puis le traite d'irresponsable, il décide de se racheter et redescend chercher sa "gang" de bergers et de plus, les Rois mages qui feront certainement bon effet auprès du nouveau-né.
- En arrivant, Gabriel rougit de honte et ne se sent pas fort dans ses culottes bleues. Se dégeignant, il dit:
- Il fait froid, ici. Il faut activer la chauffe-rette.
- Et il se met à tourner en tout sens la queue du boeuf présent pour faire fâcher celui-ci, afin qu'il voit rouge et souffle avec fureur. En plus il lui assène des claques retentissantes jusqu'à ce qu'il se brûle les mains et que le boeuf lui fasse une pomnade à sa façon. Découragé par le sort, Gabriel s'incline devant le Saint Trio et s'éclipse sous une pluie de rires.

Mauvaise journée, hein Gabriel!

Annie Pronovost (8 ans)

## Blancard, le bonhomme de neige

Il était une fois trois enfants qui faisaient un bonhomme de neige. Ce bonhomme avait un chapeau noir, un foulard rouge et un balai bleu.

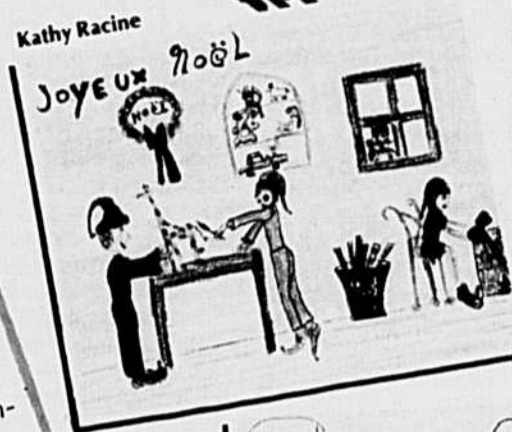
La plus petite des enfants, qui s'appelait Julie, donna un nom au bonhomme de neige. Elle l'appela Blancard, car il était blanc.

Stéphane et Caroline étaient d'accord. Mais il faisait déjà noir. Les enfants entrèrent chez eux, le sourire aux lèvres, mais tout trempés. Les parents des enfants avaient préparé le repas et les enfants se mirent tout de suite à table.

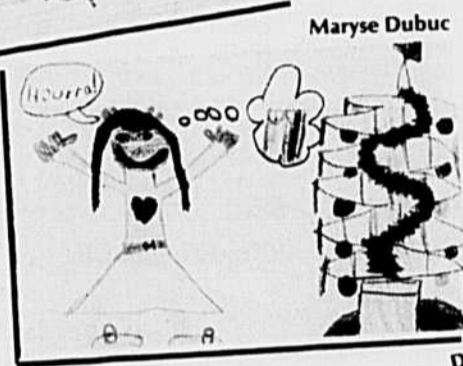
Mais pendant ce temps, Blancard savait que cette nuit-là c'était la nuit de Noël. Blancard se déguisa en Père Noël. À minuit, Blancard arriva dans la maison des enfants et se cacha en arrière du sapin de Noël. Il mit des cadeaux en dessous du sapin. Julie eut une poupée, Stéphane des patins à roulettes et Caroline des crayons de couleurs. Tout le monde s'amusa. Les parents reçurent un service de vaisselle à motifs de fleurs. Julie a offert des mitaines à Blancard. Il faisait froid dehors, mais il faisait chaud dans le coeur des enfants.

Mais Blancard avait chaud en Père Noël. Il alla dans la chambre de Julie et enleva son déguisement. Quand Blancard arriva dans le salon, tout le monde se mit à rire, car le Père Noël était devenu tout blanc. Autrement dit, il avait enlevé son habit.

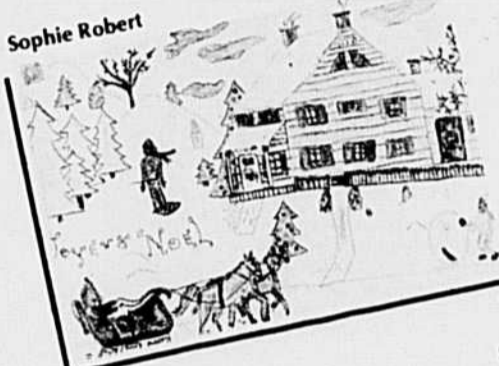
Annie Pronovost (8 ans)



Kathy Racine



Maryse Dubuc



Sophie Robert



David Langevin



Sylvie Émond



Anne-Marie Coulombe



Marguerite Franck



Linda Ledoux

## Un Noël pour les enfants

La neige tombe lentement. Si lentement comme pour étourdir ceux qui ne se lassent de la regarder. Tellement étourdissant que je n'ai pas vu la glace sur le trottoir. Les quatre fers en l'air avec les sacs d'épicerie. Je me relève, oeufs l'ont remarqué!

Il faut que je me dépêche, ce soir c'est le ré-m'aide beaucoup. Il surveille les enfants, afin les couleurs. Surtout quand Marie-Chantale a voulu lui faire boire du lait ou Jacques-Yves lui apprendre à jouer au hockey. C'est drôle comme les enfants se comportent avec la crèche petite étoile. Elle est intacte, bien sûr, à part la marmelade sur saint Joseph. Si je pouvais moi aussi ressentir Noël comme dans mon enfance. Peut-être qu'en vieillissant on s'accroche trop au matériel ou qu'avec le temps, on oublie que les petites choses sont le sel même du bonheur.

J'arrive à la maison. L'arbre semble avoir tenu le coup. Rémi et les enfants se roulent dans le salon. En enlevant mon manteau, je songe au Noël de mes quatre ans. Papa et maman m'avaient offert un tableau et des craies de couleur. J'avais tellement été odieuse les jours précédents que je croyais recevoir une paire de claques! J'avais pris conscience alors qu'ils m'aimaient malgré tout.

Je commence à défaire les sacs d'épicerie. Je suis surprise de trouver deux oeufs naufragés. Le téléphone sonne. Rémi s'empresse d'aller répondre.

— C'est ta mère.

— Il neige vraiment beaucoup trop. Nous n'irons pas ce soir.

— Mais c'est pas grave la neige, vous couchez ici.

— Non, réellement on préférerait demain soir. D'accord vous viendrez souper demain. Je m'approche du salon.

— Ce soir on va passer Noël avec notre petite famille.

— On peut manger le gâteau tout de suite?

— Non tout à l'heure.

— Mon mari revient à la cuisine.

— Personne ne vient?

— Oui, toi, moi et les enfants. On ira à la messe, on mangera et ensuite si tu es sage, tu auras ton cadeau.

Il repart au salon mi-content, mi déçu et recommence à se chamailler avec les enfants. Je commence à dresser la table en pensant aux paquets sous l'arbre. Il est faux de penser qu'on fait des cadeaux aux enfants parce qu'ils sont sages. C'est parce qu'on les aime. C'est pourquoi on a tant de plaisir à donner.

— Tu as raison Rémi, je t'adore. En se couchant, on se dit qu'il valait mieux passer notre Noël ainsi, juste notre petite famille.

— Prendre le temps de regarder les siens être heureux. Prendre le temps d'être heureux avec eux, de saisir un petit bonheur. Oui, Noël c'est la fête de l'amour. C'est surtout la fête des enfants.

— Pour un gardien d'enfants exemplaire. Les embrassades suivent et on regarde les enfants jouer sur le tapis. Rémi ajoute alors: — Je crois réellement que Jésus doit être heureux de nous voir ainsi. J'acquiesce en attrapant une balle que Jacques-Yves venait de lancer. Alors comme deux enfants terribles nous sommes allés les rejoindre sur leur véritable terrain de jeux.

Quand les enfants trop fatigués sont allés dormir, Rémi et moi regardons tour à tour leur visage épanoui et le salon en champ de bataille.

— Tu as raison Rémi, je t'adore. En se couchant, on se dit qu'il valait mieux passer notre Noël ainsi, juste notre petite famille.

— Prendre le temps de regarder les siens être heureux. Prendre le temps d'être heureux avec eux, de saisir un petit bonheur. Oui, Noël c'est la fête de l'amour. C'est surtout la fête des enfants.

— Tu as raison Rémi, je t'adore. En se couchant, on se dit qu'il valait mieux passer notre Noël ainsi, juste notre petite famille.

— Prendre le temps de regarder les siens être heureux. Prendre le temps d'être heureux avec eux, de saisir un petit bonheur. Oui, Noël c'est la fête de l'amour. C'est surtout la fête des enfants.

### Gagnants Concours de Contes de Noël 1983

- 1ère catégorie**
- ★ Annie Pronovost 8 ans 6220, de la Montagne Trois-Rivières O. G8Y 5K3
  - ★ Véronique Laguë, 11 ans R.R. 3 Dunham JOE 1M0
  - ★ Les élèves de 5e année École Ste-Scholastique 9092, St-Jean-Baptiste Ste-Scholastique Mirabel J0N 150
- 2e catégorie**
- ★ Isabelle Gatién 15 ans 1150, Côte St-Jean, R.R. 1 St-Roch de Richelieu J0L 2M0, P.Q.
  - ★ Nathalie Labrecque 16 ans 207-A, boul. Bégin St-Anselme, Dorchester G0R 2N0
  - ★ Caroline Marcil 16 ans 1601, Rang 8, R.R. 2 Normandin, Roberval G0W 2E0
- 3e catégorie**
- ★ Claire Bizier Rang 8 St-Ephrem de Beauve G0M 1R0
  - ★ Monique St-Aubin 320, Montée Leblanc St-Eustache J1R 4K3
  - ★ Paul Tremblay 20, rue des Érables C.P. 40 Clermont G0T 1C0

### Concours cartes de Noël 1983

- 1ère catégorie**
- ★ Kathy Racine (9 ans) 120, boul. Bécancour Gentilly G0X 1G0
  - ★ Maryse Dubuc (6 ans) R.R. 1 Waterville J0B 3H0
  - ★ David Langevin (9 ans) Rang 8-9 Palmorolle, Abitibi J0Z 3C0
- 2e catégorie**
- ★ Sophie Robert (10 ans) C.P. 45 Pike-River, cté Miss. J0J 1P0
  - ★ Anne-Marie Coulombe (13 ans) 161, ch. Ste-Hélène St-Joseph-de-Lévis G6V 6N4
  - ★ Marie-Josée Legault (15 ans) 521, rang St-François St-Jean-de-Matha J0K 250
- 3e catégorie**
- ★ Marguerite Franck 566, Émile-Journault Montréal H2M 1J7
  - ★ Linda Ledoux (22 ans) 117, R.R. 3 Ste-Cécile-de-Milton, Cté Shefford JOE 2C0
  - ★ Sylvie Émond 120, rang Famine Ste-Rose Watford, Cté Dorchester G0R 4G0



Marie-Josée Legault

Claire Bizier

## Une solution aux pneumonies: une bonne ventilation

□ **Au Québec, on évalue à 40 millions de dollars les pertes annuelles dues aux pathologies respiratoires en production porcine. À ce sujet, il est frappant de constater que les éleveurs ont souvent le "réflexe-médicament" pour faire échec aux problèmes de rhinite atrophique et de pneumonie enzootique sévissant dans leur élevage. Pourtant, plusieurs spécialistes affirment aujourd'hui que la ventilation s'avère moins coûteuse que les drogues médicales et beaucoup plus efficace pour prévenir et contrôler de tels problèmes.**

Le gros bon sens est derrière cette affirmation: il est de plus en plus évident que les antibiotiques et les vaccins ne peuvent suffire à replacer les choses dans leur juste perspective. De plus, ces solutions, tout en étant justifiées dans certains cas, ont l'inconvénient d'être coûteuses et imprévisibles. La logique nous enseigne qu'il vaut mieux investir dans des "poumons sains" plutôt que chargés de microbes et de médicaments.

Le principe à retenir est donc de conditionner la santé et les performances des animaux au moyen d'un environnement sain. Un outil de choix pour atteindre cet objectif est la maîtrise de la ventilation pour obtenir un air ambiant propice aux rendements souhaités.

Voici deux caractéristiques importantes de l'environnement à contrôler:

- la taille des particules en suspension dans l'air;
- la concentration bactérienne de l'air.

**Tailles des particules (poussières, aérosols)**  
Leur taille varie selon la température, l'humidité relative, l'hygiène des lieux et le type d'aliment (farine ou granulés). Les grosses particules sont généralement des gouttelettes d'humidité chargées de poussière et de débris organiques: on les nomme "aérosols". La poussière provient de différentes sources, telles: l'alimentation, les murs et planchers, le fumier, la peau des animaux et l'extérieur du bâtiment.

Plus ces particules sont petites, plus elles ont de la facilité à descendre au niveau pulmonaire des porcs. Il est donc souhaitable de modifier l'ambiance de la porcherie de manière à diminuer la présence des particules ou du moins de favoriser la présence de plus grosses particules de préférence aux petites.

**Concentration microbienne de l'air (charge contaminante)**  
Les différentes particules de l'air servent de véhicule commode à des micro-organismes de toute sorte: bactéries, virus et levures. Si ces derniers peuvent atteindre les voies respiratoires des porcs et s'y multiplier, ils seront à l'origine de diverses pathologies et conséquemment la cause de mauvais rendements reproducteurs ou alimentaires.

Nous définirons ici les différentes variations de l'air selon la température ambiante et l'hygrométrie. Voici trois (3) situations à redouter à cause de l'effet néfaste qu'elles produisent sur les 2 caractéristiques que nous venons de définir.

**Température basse et humidité élevée:**  
Exemple: pouponnière: 20°C et 80% d'humidité relative. De telles conditions provoquent habituellement la présence de grosses particules en suspension dans l'air. Cependant, la survie des microbes y est favorable ce qui n'est pas souhaitable. De plus, l'efficacité alimentaire est diminuée à cause de l'énergie dépensée pour se réchauffer. Cette situation, sans être tragique, devrait être évitée.

**Température élevée et humidité faible:**  
Exemple: maternité: 32°C et 60% d'humidité relative. Nous nous retrouvons ici en présence de particules de petit calibre transportant des micro-organismes en multiplication active: cela place donc les animaux dans un milieu qui leur est nocif; peu recommandable.

**Température faible et humidité faible à moyenne:**  
Exemple: engraissement: 15°C et 70% d'humidité relative. Dans ces conditions, les particules sont petites et demeurent facilement en suspension dans l'air. Il est important dans une telle situation de corriger la température en chauffant l'air qui entre plutôt qu'en fermant des ventilateurs de sortie. En effet, la charge contaminante doit être diluée par l'arrivée d'air frais et par l'expulsion active des aérosols par la ventilation. À plus long terme, une surcharge microbienne peut être diminuée en réduisant l'entassement dans les enclos.

Nous avons vu comment certaines situations favorisent le développement de pathologies respiratoires chroniques. Ces situations ont une ou plusieurs causes de nature mécanique et/ou technique reliées à la ventilation et ses annexes. Voici une liste des causes de modification néfastes de l'air ambiant fréquemment rencontrées dans nos porcheries.

**1) Ventilation inadéquate des fosses à purin:**  
Comme source d'aérosols fortement chargés de microbes il est difficile de trouver mieux et voici comment: lorsque le plancher d'un engraissement est en lattes, le purin s'accumule directement en dessous et la circulation de l'air doit nécessairement se faire dans le même sens que le fumier et non pas le contraire. Les gaz nocifs engendrés dans cette fosse doivent être évacués par des ventilateurs sinon les porcs pourraient s'intoxiquer. Voici une série de situations qui provoqueraient une aspiration des aérosols et des gaz toxiques présents dans la fosse vers la section du haut où se trouvent les porcs:

- régime des ventilateurs plus fort en haut qu'en bas;
- départ des ventilateurs du haut avant ceux du bas;
- arrêt des ventilateurs du bas avant ceux du haut;
- obstruction des sorties d'air de la fosse à purin par une forte accumulation de neige ou de végétation.

La bonne ventilation de telles installations est dépendante d'une technologie complexe et fragile à l'occasion, à tel point que certains spécialistes en sont venus à déconseiller les installations d'engraissement munies d'une surface de plancher complètement ajourée.

**2) Entrées d'air insuffisantes (ou mal utilisées):**  
On peut observer cette situation durant les mois d'hiver ou lors des journées chaudes du printemps. Il se produit alors le phénomène suivant: les ventilateurs tentent d'extraire un certain volume d'air de la pièce mais cet air n'est pas remplacé par une quantité égale d'air frais de l'extérieur, les ouvertures sont souvent insuffisamment ouvertes.

Le résultat: l'air frais entre en petite quantité et à haute vitesse dans la bâtisse, il circule au plafond seulement et sort immédiatement après avoir absorbé de la chaleur en bonne quantité, très peu d'humidité et de gaz nocifs. On peut dès lors constater que le bâtiment est froid, humide et l'air est chargé d'odeurs.

On dit que la vitesse de l'air à l'entrée devrait être de 4 mètres/seconde; cela est plutôt difficile à vérifier. On contourne le problème de la façon suivante: muni d'un manomètre indiquant la pression statique à l'intérieur de la pièce, on peut ajuster les prises d'air afin d'obtenir une lecture d'environ 13 Pa (1,3 mm d'eau) ce qui correspond à une vitesse d'entrée d'air de 4 m/sec.

Que se passe-t-il autrement? Un vide excessif se crée dans le bâtiment, l'éleveur constate qu'il est difficile d'ouvrir certaines portes, qu'un courant d'air se produit à ce moment. Rien de bien ennuyeux jusqu'ici mais les spécialistes ont constaté une incidence significativement plus élevée de diarrhée, de pneumonie et autres "conditions" du genre lorsque la ventilation "à vide" persiste; cela est dû à un effet néfaste du milieu ambiant (manque d'air, excès d'humidité et de gaz toxiques) sur la résistance immunitaire.

N'oubliez donc pas d'ajuster les entrées d'air en fonction des quantités d'air évacuées.

Un détail aussi important que la direction de l'air admis est à vérifier: l'hiver, l'air froid doit être orienté vers le haut pour s'y réchauffer avant de

descendre sur les animaux, l'été on l'oriente directement vers le bas afin de se rafraîchir.

**3) Mauvaise distribution de l'air admis:**  
Une prise d'air continue est préférable à plusieurs "fenêtres" d'admission parce que la vitesse de l'air est mieux contrôlée et l'air frais est réparti uniformément à l'intérieur.

Il est important de disposer les entrées d'air sur un mur situé face aux ventilateurs; ceci vaut dans le cas d'une bâtisse de 36 pieds de large. Dépassé cette marge, la prise d'air doit être installée au plafond sur une ligne continue séparant le bâtiment en deux dans le sens de la longueur. L'air serait acheminé via une cheminée isolée dans le grenier communiquant à l'extérieur.

Toute entrée d'air doit être située à plus de 3 mètres d'une ouverture occasionnelle, sinon l'air admis est court-circuité directement à l'extérieur par ce ventilateur sans pouvoir circuler à l'intérieur.

**4) Mauvaise isolation:**  
Il est difficile, voire impossible de ventiler convenablement un bâtiment mal isolé, la température varie trop rapidement, la condensation s'installe sur les murs et plafonds, l'humidité est trop élevée en hiver, la température trop chaude en été, etc. Il faut donc suivre les normes d'isolations requises et protéger l'isolant installé au moyen de coupe-vapeur sans oublier d'éliminer la vermine et les insectes. On considère, au Québec, comme minimales des valeurs isolantes de Rsi 3,5 dans les murs, Rsi dans les plafonds et Rsi 2 pour les fondations.

**5) Ventilation insuffisamment versatile:**  
Les besoins de ventilation d'un local d'élevage varient selon plusieurs conditions. Les niveaux de ventilation se divisent en paliers qui régissent chacun une portion des besoins de ventilation.

Ainsi, les ventilateurs qui fonctionnent le plus longtemps ont comme responsabilité d'introduire de l'air frais aux animaux en évacuant l'air vicié à l'extérieur. Ces ventilateurs sont habituellement réglés individuellement à une température de 3 à 4°C sous les 20°C désirés.

Un second groupe de ventilateurs est réglé à la température idéale. Ils éliminent ainsi l'humidité constamment dégagée dans la pièce. Ces 2 paliers de ventilation fonctionnent continuellement ou presque à l'année.

Lorsque le printemps et l'automne surviennent, les températures durant la journée peuvent atteindre des niveaux temporairement élevés. Un autre groupe de ventilateurs dont le thermostat est réglé à 1 ou 2°C plus haut que la température voulue est actionnée; on parle dans ce cas de ventilation intermédiaire. Finalement, la chaleur de l'été nécessite l'utilisation d'un autre palier de ventilation qui est mis en branle lorsque la

température dépasse de 3°C le niveau idéal: c'est la ventilation de chaleur.

Toute cette "plomberie" en paliers vise à assurer des changements de température moins drastiques ou plutôt un contrôle plus stable de l'environnement respiratoire. Votre bâtiment est muni d'expulseurs d'air de différents diamètres dont le contrôle est basé sur la température ambiante. Pour assurer une meilleure flexibilité, certains appareils fonctionnent à une, deux vitesses ou encore à vitesse variable. Chacun de ces ventilateurs est conçu pour répondre à un besoin précis (un palier de ventilation) qui est basé sur le nombre et la taille des animaux confinés dans la pièce.

Il est donc important de régler les thermostats selon vos besoins mais de ne plus les modifier par la suite à moins que le nombre d'animaux ne change de manière significative. Les variantes ne sont donc pas les thermostats mais l'ouverture des entrées d'air et l'utilisation du chauffage d'appoint.

**6) Manque d'entretien:**  
Il est difficile de maintenir un bon échange d'air et de chaleur si les ventilateurs sont obstrués par la poussière. Ils perdent ainsi jusqu'à 30% de leur capacité réelle. Voyez donc à les nettoyer régulièrement.

Ce conseil s'applique aussi bien au thermostat, cet appareil de contrôle est délicat et s'accommode fort mal de la rouille et la poussière. Son emplacement est aussi très important. Il devrait être orienté face aux entrées d'air et à l'abri des courants d'air, des appareils de chauffage ou des portes ouvertes. Il devrait être facile à examiner et manipuler en évitant de le placer trop haut.

En hiver, la prise d'air est souvent chargée d'humidité ou même de glace. Cette condensation excessive peut être évitée en isolant les surfaces ou en puisant l'air via le grenier plutôt que directement à l'extérieur.

**7) Instruments de supervision:**  
Plus un système est complexe et plus il commande des instruments de vérification précis et spécialisés. Un thermostat rouillé, calibré en degrés Fahrenheit, situé loin de l'observateur et enterré sous la poussière: ça ne sert à rien. Soyons sérieux. Chaque pièce de l'engraissement devrait posséder un thermohygromètre (température et humidité relative).

La maternité et la pouponnière sont des endroits où les écarts de température sont à éviter. Un thermomètre différentiel (minimum — maximum) s'impose. Les informations qu'on en retire peuvent éclairer certaines situations problématiques.

À noter, que les résultats de ces lectures faites de préférence 2 fois par jour devraient être compilées dans un dossier pour vérification ultérieurement par un vétérinaire ou un conseiller agricole. ■





## La condensation dans les bâtiments d'élevage

### Causes et mesures correctrices

□ Dans tout bâtiment d'élevage, le contrôle du milieu ambiant est essentiel pour garder l'animal en bonne santé. Certains outils de travail sont nécessaires pour y arriver. Ils se nomment: isolation du bâtiment, ventilation, ainsi que chauffage d'appoint.

Les trois sont interreliés et leur action commune servira à créer des conditions optimales et constantes d'environnement pour les animaux, afin que leur croissance et leur productivité soient maximales pour un investissement minimal.

Nous verrons subséquemment l'importance de chacun de ces outils en suivant leur ordre d'incidence dans la construction d'un bâtiment.

#### a) L'isolation:

Celle-ci réduit au minimum les risques de condensation en gardant les surfaces intérieures à une température beaucoup plus près de celle de l'air intérieur ambiant. L'isolant a un effet tampon dans le transfert de chaleur à travers les parois entre l'air extérieur et intérieur.

Prenons un exemple pratique pour le démontrer:

1. Mur bien isolé:  
température intérieure: 15,5°C

température extérieure: -31,6°C  
valeur isolante du mur: Rsi 3,8  
température de surface du mur:  
13,9°C

Il y aura condensation dans ce cas sur ce mur, si l'humidité relative intérieure dépasse 90%.

2. Mur mal isolé:  
température intérieure: 15,5°C  
température extérieure: -31,6°C  
valeur isolante du mur: Rsi 1,05  
température de surface du mur:  
10,5°C

Il y aura condensation dans ce cas sur ce mur, si l'humidité relative intérieure dépasse 72%.

En pratique, si on considère en général que des humidités relatives intérieures de 75% à 80% sont satisfaisantes en hiver, on comprend facilement qu'un manque d'isolant entraînera inévitablement des problèmes de condensation dans ce bâtiment d'élevage.

#### b) La ventilation du milieu ambiant:

Trois principaux rôles sont rattachés au système de ventilation:

- a) enlever les gaz devenant toxiques au-delà d'une certaine concentration;
- b) éliminer l'excès d'humidité et prévenir de ce fait la condensation;
- c) également tempérer le bâtiment en supprimant la chaleur excédentaire, aidant ainsi à maintenir des condi-

tions stables et idéales pour favoriser une meilleure croissance de l'animal.

Pour remplir ces rôles de façon appropriée, tout système de ventilation devra toutefois respecter une série de prémisses:

- avoir une capacité maximale de ventilation d'été suffisante pour bien rafraîchir le bâtiment et les animaux;
- avoir la possibilité de maintenir un taux de ventilation en hiver suffisamment faible pour éviter les dangers de courants d'air;
- avoir plusieurs paliers de réglage de façon à s'adapter aux variations de conditions météorologiques;
- avoir suffisamment de prises d'air pour être en mesure de bien contrôler la vitesse d'entrée d'air et ainsi d'équilibrer le système.

#### c) Le chauffage d'appoint

Lors des grands froids d'hiver, un apport supplémentaire de chaleur peut être nécessaire également, même dans les étables laitières.

Pour illustrer cette affirmation, nous citerons les résultats d'une étude qui a été présentée lors du 10<sup>e</sup> colloque de génie rural, tenu à Québec en 1982, par Michel Fortier et Jacques-A. Choinière, dans une conférence intitulée "Bilans de chaleur dans les étables laitières". Pour les fins de cette dernière, un calcul des besoins en chauffage d'appoint d'une étable laitière a été effectué

à partir des hypothèses suivantes de calcul:

- dimensions: 10 800 mm X 39 000 mm
- capacité: 36 vaches adultes  
16 taures et génisses
- omission de la section d'étable servant comme pouponnière à veaux puisqu'elle était isolée de l'étable tel qu'il est recommandé sur tous nos plans d'étables à bovins laitiers
- température intérieure visée: 15°C
- humidité relative visée: 75%

Les résultats obtenus furent les suivants:

Température extérieure de calcul	Chauffage d'appoint nécessaire
-30°C	8,06 kW
-25°C	2,96 kW
-20°C	0 kW

Comme on peut le constater à la lecture du tableau précédent, on remarque qu'à partir d'une température de -25°C un chauffage d'appoint serait nécessaire à l'intérieur d'une étable laitière si l'on veut y maintenir une humidité relative de 75% ou 80%. Pourtant, dans cet exemple, on a considéré un bâtiment très bien isolé:

- Fondations: Rsi 2,0
- Murs: Rsi 4,5
- Plafond: Rsi 5,28

De là, découle l'importance de très bien isoler un bâtiment au moment de sa construction si l'on veut y diminuer les risques de condensation en hiver, je

*suite à la page 19*

## À NOURRIR LE QUÉBEC

### "L'Agriculture au Québec"

sur les ondes de Télé-Capitale, CFER et CIMT  
le dimanche, 1er janvier à 18h00

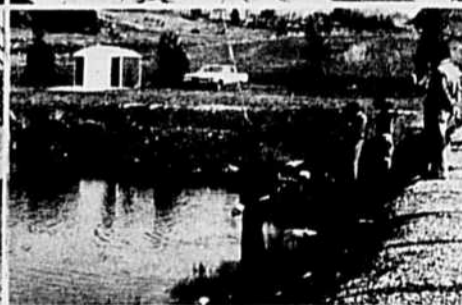


**Dossier:** un tour d'horizon des principales productions agricoles du Québec.  
**Cuisine:** filet de porc au vin.

## À NOURRIR LE QUÉBEC

### "La Pisciculture"

sur les ondes de Télé-Capitale, CFER et CIMT  
le dimanche, 8 janvier à 18h00  
sur les ondes de Radio-Québec  
le mardi, 17 janvier à 19h30  
en reprise le samedi, 21 janvier à 16h00



**Dossier:** élevage de la truite arc-en-ciel et mouchetée à la Pisciculture du Lac William à St-Ferdinand.  
**Chronique-consommation:** Marie-Claude Girardo nous parle des pièges d'un supermarché.  
**Cuisine:** Céline nous prépare une truite roulée.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous. La rédaction est faite par la direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.  
Ministre: Jean Garon  
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet  
Directeur des communications: Marcel Thivierge  
Secrétaire de la rédaction: François Linteau

# La clef des champs

Une chronique de Denis Lessard

## Canagrex: présence québécoise à améliorer

La semaine dernière, le gouvernement fédéral y allait d'une série de nominations fort attendues aux postes de commande de Canagrex, la nouvelle société de la Couronne vouée à la promotion des exportations canadiennes dans le secteur agricole.

Au cours du long et houleux débat qui avait précédé la mise en place de cette institution unique, la plupart des organisations agricoles avaient donné leur appui à Canagrex. L'UPA avait aussi endossé l'organisme à condition qu'il y ait suffisamment de Québécois sur le conseil d'administration.

Or, la représentation québécoise était un peu mal en point après que le ministre Whelan eut rendu publiques ses nominations, sur les 11 membres du conseil d'administration on ne trouve qu'un Québécois pour représenter une province qui compte pour le quart de la population canadienne.

Interrogé à ce sujet par *La Terre*, le ministre de l'Agriculture M. Whelan fournit son explication; le fédéral comptait sur la présence d'un Québécois pour assumer la vice-présidence, mais la personne choisie à la dernière minute a repoussé l'offre de Canagrex pour accepter un emploi mieux rémunéré dans le secteur privé. Il s'agit de M. Robert Nadeau, un ancien cadre du secteur de la transformation de la viande qui vient de prendre en main les commandes des Produits Freddy, firme d'aliments congelés de Saint-Hyacinthe. "C'est un type très brillant, nous voulions l'avoir avec nous..." a soutenu M. Whelan. "Nous sommes toujours déterminés à avoir une présence du Québec à la haute direction, le poste est toujours ouvert et sera occupé par un Québécois" a renchéri M. Whelan.

Bien qu'on ait depuis longtemps associé les hauts fonctionnaires à des oies gavées au point de vue des conditions de travail et salariales, il semble que de plus en plus, leur rémunération ne fasse plus le poids avec des emplois à responsabilité similaires dans le secteur privé. Dans son plus récent rapport annuel, le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye avouait que les cadres de l'appareil fédéral étaient souvent sous-payés par rapport à leurs collègues du privé.

"Ça a bien l'air qu'on ne pouvait payer assez" a dit Marcel Dionne, député de Chicoutimi et secrétaire parlementaire du ministre Whelan. "Comme Québécois nous allons demander qu'il y ait une représentation au moins proportionnelle" a-t-il ajouté.

Rejoint à son bureau de Longueuil, le président de l'UPA, M. Jacques Proulx s'est dit satisfait de l'engagement du ministre à avoir un francophone à la barre de l'organisme. "C'est essentiel qu'il y ait des gens du Québec sur le conseil d'administration, a-t-il dit, précisant toutefois qu'il n'est pas question pour l'UPA de retirer son appui à Canagrex. "C'est le meilleur instrument qui puisse exister à l'heure actuelle pour réaliser les possibilités sans limites du Canada en matière agricole" explique-t-il.

Une présence équitable du Québec sur les banquettes du conseil d'administration est d'autant plus stratégique que cet organisme sera chargé d'écouler à l'extérieur les productions canadiennes. Aussi, cette présence québécoise sera la meilleure assurance pour que le secteur agro-alimentaire du Québec puisse recevoir sa part du gâteau, à une époque où les ventes internationales doivent se faire sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Quant aux nominations déjà annoncées, elles semblent satisfaire les milieux concernés, en particulier M. Proulx. "On avait dit que cela prendrait des agriculteurs et des gens de toutes les provinces", a-t-il rappelé.

C'est le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Glenn Flaten, originaire de Saskatchewan qui a été choisi président du conseil d'administration de Canagrex. Il présidera ainsi le conseil de dix membres tandis qu'un Ontarien, M. Edwin Story, qui a fait carrière dans l'industrie du tabac assumera la présidence de Canagrex. M. Story a, jusqu'ici, le seul poste rémunéré.

Qualifiant de "vraiment représentatif" son conseil d'administration, M. Whelan a précisé qu'il se composera de sept représentants du secteur agro-alimentaire et de trois fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Agriculture et des Affaires extérieures.

Jusqu'ici, le seul Québécois sur le conseil d'administration de Canagrex est M. Pierre Léonard, le premier secrétaire de l'Association Holstein Friesian du Canada (Québec). M. Léonard est un agronome spécialisé dans le secteur laitier et l'élevage, il est aussi président de l'Ordre des agronomes du Québec.

Sont aussi membres du conseil, M. Walter Kroeker, un Manitobain représentant les horticulteurs, M. Leo McIsaac de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Ted Rayrowsky, ex-président des producteurs ontariens de tabac. Par ailleurs, le secteur du porc est représenté par M. Howard Malcolm, président du Conseil canadien du Porc. La transformation trouvera son porte-parole en M. Bill Gunn, ex-président des Affaires publiques à la compagnie Heinz.

Les trois ministères, l'Agriculture, les Finances et les Affaires extérieures seront représentés par les sous-ministres J.P. Connell, G.E. Shannon et Robert Johnstone.

Au conseil d'administration s'ajoute un "comité consultatif" destiné à mettre en place les politiques de Canagrex où figurent les Québécois J.-D. Côté de la Ciderie limitée, et M. Paul-Émile Saint-Pierre de la Co-op Fédérée de Québec.

## Fédération des producteurs de volailles du Québec

### VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS

Il y aura vente publique de quotas dans la zone 3 qui comprend les régions suivantes: Laurentides, Lanaudière, Mauricie, St-Jean/Valleyfield, St-Hyacinthe, Nicolet et L'Estrie, jeudi le 12 janvier 1984 à 13h00 dans le grand auditorium de l'ITA de St-Hyacinthe.

Pour être adjudicataire, toute personne devra se conformer aux exigences du présent règlement sur les quotas.

Gouvernement du Québec  
Régie des assurances agricoles

## AVIS

### Grande culture selon le système collectif

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (LRQ, chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, les prix unitaires, les taux de cotisation, la valeur de remplacement et le taux d'escompte suivants:

#### 1. Prix unitaires Pour les plantes fourragères (15% d'humidité)

A) Foin	
Option I:	60,00 \$ les 1 000 kilogrammes
Option II:	80,00 \$ les 1 000 kilogrammes
Option III:	100,00 \$ les 1 000 kilogrammes
B) Mais fourrager	
Option I:	60,00 \$ les 1 000 kilogrammes
Option II:	80,00 \$ les 1 000 kilogrammes
C) Pour toutes les catégories de céréales assurables (15% d'humidité)	
Option I:	140,00 \$ les 1 000 kilogrammes
Option II:	180,00 \$ les 1 000 kilogrammes

#### 2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurable

A) Pour le foin: Taux de base applicable à toutes les zones d'assurance: 5,40%
Facteurs d'ajustement:
1) pour les nouveaux assurés: 0,556
2) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
0,00 - 0,10	0,231	0,231	0,231	0,231	0,217	0,200	0,185
0,11 - 0,40	0,352	0,339	0,326	0,313	0,300	0,287	0,274
0,41 - 0,80	0,437	0,426	0,415	0,404	0,393	0,381	0,370
0,81 - 1,20	0,554	0,550	0,548	0,546	0,543	0,541	0,537
1,21 - 1,70	0,563	0,572	0,580	0,589	0,596	0,606	0,613
1,71 - 2,20	0,572	0,591	0,607	0,626	0,643	0,661	0,678
2,21 - 2,70	0,581	0,609	0,635	0,663	0,689	0,715	0,743
2,71 - 3,25	0,591	0,628	0,663	0,700	0,735	0,770	0,807
3,26 - 4,00	0,604	0,654	0,702	0,750	0,800	0,848	0,896
4,01 et plus	0,619	0,683	0,746	0,809	0,872	0,937	1,000

B) Pour le maïs fourrager: taux de base applicable à toutes les zones d'assurance: 4,50%
Facteurs d'ajustement:
1) pour les nouveaux assurés: 0,278
2) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 - 0,10	0,269	0,260	0,251	0,240	0,231	0,222
0,11 - 0,40	0,271	0,264	0,256	0,249	0,242	0,236
0,41 - 0,80	0,273	0,269	0,262	0,258	0,253	0,249
0,81 - 1,20	0,278	0,276	0,273	0,271	0,269	0,276
1,21 - 1,70	0,293	0,309	0,324	0,340	0,356	0,371
1,71 - 2,20	0,311	0,344	0,378	0,411	0,444	0,476
2,21 - 2,70	0,329	0,380	0,429	0,480	0,531	0,582
2,71 - 3,25	0,347	0,413	0,482	0,549	0,618	0,687
3,26 - 4,00	0,362	0,449	0,533	0,620	0,704	0,791
4,01 et plus	0,398	0,518	0,640	0,760	0,880	1,000

C) Pour l'avoine, les grains mélangés et le blé: taux de base applicable à toutes les zones d'assurance: 6,00%
Facteurs d'ajustement:
1) pour les nouveaux assurés: 0,467
2) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
0,00 - 0,10	0,247	0,243	0,240	0,235	0,227	0,213	0,197
0,11 - 0,40	0,267	0,258	0,250	0,242	0,233	0,225	0,217
0,41 - 0,80	0,375	0,367	0,358	0,350	0,342	0,333	0,325
0,81 - 1,20	0,463	0,458	0,455	0,452	0,447	0,443	0,440
1,21 - 1,70	0,478	0,488	0,500	0,510	0,522	0,532	0,543
1,71 - 2,20	0,488	0,510	0,532	0,553	0,575	0,597	0,618
2,21 - 2,70	0,500	0,532	0,565	0,597	0,630	0,663	0,695
2,71 - 3,25	0,510	0,553	0,597	0,640	0,685	0,728	0,772
3,26 - 4,00	0,525	0,585	0,643	0,702	0,760	0,820	0,878
4,01 et plus	0,543	0,618	0,695	0,772	0,848	0,923	1,000

D) Pour l'orge: taux de base applicable à toutes les zones d'assurance: 4,00%
Facteurs d'ajustement:
1) pour les nouveaux assurés: 0,500
2) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience			
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
0,00 - 0,10	0,413	0,375	0,363	0,338
0,11 - 0,40	0,425	0,413	0,400	0,388
0,41 - 0,80	0,475	0,463	0,450	0,438
0,81 - 1,20	0,498	0,495	0,493	0,490
1,21 - 1,70	0,518	0,533	0,550	0,565
1,71 - 2,20	0,535	0,570	0,603	0,638
2,21 - 2,70	0,553	0,605	0,658	0,710
2,71 - 3,25	0,570	0,643	0,713	0,783
3,26 - 4,00	0,590	0,678	0,768	0,855
4,01 et plus	0,625	0,750	0,875	1,000

NOTE: Pour calculer la cotisation brute payable par un assuré, il faudra multiplier la valeur assurable de chacune des catégories de récoltes assurables par le taux de cotisation de base respectif. La cotisation nette payable pour un assuré est obtenue en multipliant le montant de la cotisation brute par le facteur d'ajustement correspondant au nombre d'années d'expérience et à l'indice de perte de cet assuré.

#### 3. Valeur de remplacement

Lorsqu'au cours d'une année d'assurance, dans une région donnée, il y a eu un pourcentage de perte de foin indemnisable, suite à des dommages imputables à l'un ou l'autre des éléments visés à l'article 24, mais à l'exception de l'excès de pluie, la Régie paiera en outre de l'indemnité de base une valeur de remplacement établie comme suit:

Pourcentage moyen de perte nette dans la région	Valeur de remplacement à payer par 1 000 kilogrammes pour perte de foin
5%	4,13 \$
10%	9,08 \$
15%	15,26 \$
20%	23,48 \$
25%	35,81 \$
30% et plus	60,00 \$

#### 4. Taux d'escompte

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur agricole signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 1,5% par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B.: Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

Québec, le 25 novembre 1983

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield  
Montréal, Canada H3G 1X5  
Tel. (514) 934-0272, Telex: 05-268656, Cable: MARION  
Telecopier

# Annonces classées

## COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 28¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 5,60 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 1,95 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément par annonce avec numéro de case réservée: 4,70 \$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

## LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.

Adressez toute demande de renseignements comme suit:  
**LES ANNONCES CLASSÉES, LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9  
 Tél.: (514) 679-0530

## AIGUISAGE

CULTIVATEURS. Aiguisons lames d'animaux 45 "set", plus frais de poste. Nous sommes notre aiguiseur. Acceptons les envois C.O.D. Nous faisons aussi la réparation de tondeuse d'animaux. Sunbeam, Stewart. Pour un service garanti, adressez: LES ATTELIERS FONTAINE ENRG., 134 Li-moges, Sorel, J3P 1T3. 2/2

AIGUISAGE de lames de tondeuses (clipper) à animaux. Aussi vente, réparation et échange de tondeuses Sunbeam et Aesculap. Pièces et ouvrage garantis. LUCIEN & NORMAND LACASSE, 183, 1er rang est, St-Gervais, Bell. GOR 3C0, Qué. (418) 887-3595. 29/12

AIGUISONS lames, "clippers" pour vaches, moutons, 45 "set". Ouvrage garanti pour tondeur votre troupeau, retourné en 24 heures; ajoutez le retour du colis. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230, Prince, Sorel, J3P 4L1. 12/1

VENTE-AIGUISAGE: lames tondeuse d'animaux, barbiers, couteaux moulin-viande: 2,50 \$ + postage. FONTAINE W. ("clipper-repairs"), 4255, Pineau #917, Montréal, H2H 2P6. 26/1

## ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181. JNO

## VACHES LAITIÈRES

VACHES à taures croisées ou pur sang, fraîche vélées ou devant véler sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

## ACHETEUR-VENDEUR

VACHES et taures Holstein, vélant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre Village, cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

## VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Échange accepté (bovins, etc.). S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110, Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2740. 24/5

YORK-HAMPSHIRE-DUROC pur sang enregistrés, truies et verrats hybrides: 11,6 gras, 138 jours; pur sang York 11,7 gras, 140 jours. Ontario R.O.P. Programme de Santé. ALBERN FARMS LIMITED R.R. 1, Glen, Robertson, Ontario K0B 1H0. Tél.: (613) 874-2258. Nous demeurons à 50 minutes de Montréal, Qué. 7/6

PERCHERONS noirs ou gris 3 mois à 1 an, 2 ans et plus, domptés simple et double. Peuvent être vendus avec attelage, croisés ou enregistrés. Tél.: entre 8h00 et 17h00 lundi au vendredi. (514) 473-4714. 8/3

## VACHES LAITIÈRES

À VENDRE ou à échanger Holstein pur sang, NIP ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, choix dans le troupeau. Tél.: (819) 362-3853. 23/2

## SIMMENTAL

À VENDRE: 250 génisses croisées Charolais et Simmental, pesant 550 à 700 lb, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest; aussi 15 génisses Simmental "full blood". Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE (819) 397-1272. 16/2

## VACHES LAITIÈRES

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. RAYMOND BOUCHARD, St-Libaire. (514) 793-4539. 23/2

POULAIN Belge enregistré, 3 ans, 1700 lb, ainsi que jument Rouge, 12 ans, 1600 lb; les 2 domptés simple et double. Soir (418) 878-3795. 29/12

VACHES et taures Jersey pur sang, fraîche vélées. Tél.: (514) 372-5389. 29/12

CHEVAUX de trait de race Belge, 1 "Quarter Horse" 3 ans, Précieux-Sang, cté Nicolet. Tél.: (819) 294-2436. 12/1

HOLSTEIN à vendre: 15 taures NIP, âge de 8 mois à 1 1/2 an, issues d'un troupeau de haute production. FERME CYRANO INC., tél.: (819) 826-5239. 12/1

GROSSES VACHES SIMMENTAL avec papiers, 910, de Rang, St-Cyrille de Wendover. (819) 397-4902. 19/1

HEREFORD enregistrés, acérés, taureaux, génisses, vaches de choix testées. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, route 269, cté Lotbinière. (418) 596-2770. 9/2

20 BREBIS, agneaux; bœuf Corriedale, 3 ans, enregistré. Faites offre, cause départ. C.P. 57, St-Pierre d'Orléans, G0A 4E0. Soir. (418) 828-9450. 12/1

LIMOUSIN TRÈS BEAUX TAUREAUX 15/16 pur sang, très belles vaches enregistrées vélant janvier, février, saillies par taureau pur sang Français. (514) 299-2507. 19/1

JEUNES VERRATS Landrace, truies Landrace, venant de sujets de haute qualité, prix raisonnable. (514) 378-8642. 19/1

TAURES CROISÉS DE RACE CHAROLAIS OU SIMMENTAL: choix de taures croisées, de race Charolais ou Simmental, provenant de l'Ouest. FERME JANOR INC., Jan van Gennip (514) 293-3213. 19/1

HOLSTEIN À VENDRE: vaches fraîche vélées, pur sang ou NIP, de tout âge, classées B.P. ou T.B. et jusqu'à 22 000 lb de lait, troupeau listé, contrôlé et classifié. PIERRE CARON, 1 le Rang, Plessisville (819) 362-7682. 19/1

TAURES HOLSTEIN 25 BELLES taures Holstein vélant en décembre à vendre, provenant d'insémination artificielle; prix raisonnable; possibilité de livraison. (418) 453-2805. 19/1

## CHAROLAIS PUR SANG

FRANÇAIS, domestique, acère. Veaux 1983, mâles et femelles. Vaches et taures saillies aux taureaux champions d'Amérique du Nord. Aussi un super taureau français d'un an, fils de Caid-Eclair. Troupeau listé, vendu selon le code d'éthique du C.C.A. AIMÉ JACOB, Ste-Sabine. Tél.: (514) 293-3018. 19/1

À VENDRE: quelques taures pur sang, prêtes à véler, au choix ou à échanger contre jeunes taures à saillir ou autres. S'adresser à JEAN ROCHAT, tél.: (514) 293-3563. 12/1

PONEYS Shetland; 20 étalons pur sang, enregistrés; sélection d'un des plus gros élevages au Canada. GÉRARD DESMARAIS, tél.: (514) 785-3115. 26/1

## SIMMENTAL

GRAND choix de bœufs Simmental pur sang ayant subi le test de performance. Provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest. Aussi taures saillies, génisses et vaches. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près Drummondville. Tél.: (819) 397-2972. 22/3

DEUX BELLES TAURES Holstein, vélant les 5 et 6 janvier 1984. JEAN ST-JEAN, (514) 658-4126. 12/1

TRUIES et VERRATS Yorkshire et Landrace pur sang enregistrés à vendre. FERME DES MILOT INC., Propriétaire: André MILOT, 550, Boul. Trudel, Yamachiche, Cté St-Maurice. (819) 296-3247. 8/3

GÉNISSES HOLSTEIN GÉNISSES pur sang, enregistrées, provenant d'un troupeau listé et contrôlé ROP. JEAN-LOUIS BÉLISLE, Le-Moué, Cté Nicolet. Tél.: (819) 283-2004. 23/2

VACHES Holstein fraîche vélées, moyenne 14 000 lb de lait. Prix raisonnable. Taures 1 1/2 an, boucs et chevres. Tél.: (418) 626-4203. 2/2

17 CHEVRES Toggenburg, pur sang, avec papiers, devant mettre bas en décembre. Aucune offre raisonnable refusée. (Le soir) (418) 599-2688. 19/1

9 TAURES Holstein, 1 1/2 an, ouvertes, 15 génisses, 6 mois. Tél.: (514) 472-2755. 26/1

SIMMENTAL: taureaux, génisses, taures saillies, pur sang, enregistrés, bon choix de sujets. Ile d'Orléans (418) 829-2575. 26/1

CHEVAUX PUR SANG ARABE LA FERME JANYPEK Arabe sous offre la possibilité de devenir propriétaire d'un ou plusieurs magnifiques poulains ou pouliches qui sont d'un caractère très doux et très grand. Père Sunbah Jack, 15,2 mains, grand champion au licou et en performance. Prix raisonnable accepté. (819) 562-5612. 25/2/2

## CHAROLAIS = PREMIER CHOIX

HAUT niveau de gain, coûts d'entretien minimes, rusticité, docilité, forte demande des parties d'engraissement. La race à laquelle qui vous satisfait par ses performances. Rentabilisez votre entreprise. devenez éleveur de Charolais. Pour renseignements, s'adresser à: ASSOCIATION ÉLÉVEURS BOVINS CHAROLAIS DU QUÉBEC a/s Bernard Foré, secr.-propag. C.P. 9156, Ste-Foy, Qué. G1V 4B1. Tél.: (418) 688-8968. JNO

## MOUTONS SUFFOLK

16 brebis pur sang enregistrées de 2 et 3 ans, 13 agnelles pur sang du printemps, 4 béliers pur sang de 8 mois, 6 béliers pur sang enregistrés de 1 1/2 an.

BROMOT SUFFOLK YVES PELLERIN (514) 534-3161 (514) 263-4865. 2/2

## HOLSTEIN - PLUS

CHOIX de vaches et de taures pur sang et croisées, vélées ou devant véler sous peu contrôlées officiel et provenant de taureaux PLUS en lait. Aussi troupeau complet disponible. Pour informations, Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau, STE-JULIE (514) 649-1122 ou 1110. JNO

## VACHES ET TAURES

HOLSTEIN PUR SANG 2 à 3 VACHES disponibles au choix dans le troupeau!!! À vendre ou à échanger pour des taures ouvertes!!! FERME SONY, Ste-Élisabeth, cté Joliette. Tél.: (514) 759-5400 ou (514) 759-9546. 19/1

## ANIMAUX DEMANDÉS

ANIMAUX MORTS NOUVELLE ADMINISTRATION CHRISTIAN ou Jean-Marie. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. Entrepreneurs Jean-Marie Lefrançois inc. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide, 43 Ste-Thérèse, St-Rémi. 12/1

ATTENTION cultivateurs, nous achetons les animaux morts ou malades. RÉCUPÉRATION STE-SABINE LTÉE. Nous acceptons les frais d'appel Ste-Sabine, cté Missisquoi. Service rapide. Tél.: (514) 293-5007 ou (514) 248-2747. 18/10

DE SMET & FRÈRES ENRG., récupération animaux morts, malades, frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. (514) 792-3834. 29/12

ACHETÉRAIS porcelets de bonne qualité génétique et sanitaire, minimum 14 kilos, volume d'au moins 20 par semaine. Régions de Lanaudière et St-Hyacinthe surtout. (514) 588-5530. 29/12

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À 30,00 \$ Récupération Maillé Inc., Deauville Service, 70 milles de Sherbrooke. (819) 864-4878. (819) 843-3907. 23/2

## ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, laine à tapis, Poly-Orl-Fil à tisser mercerisé et coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Livrière de chenilles, assorties couleurs. Échantillons gratuits sur demande. Bas-culotte one size 8,75 \$ la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien Inc., 557, Notre-Dame ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.O. G6P 6S8. JNO

BAS DE TRAVAIL 100% laine, 30 \$/douzaine, 6 paires 18,5. couleurs variées, chègue ou C.O.D. L. FISHER, R.R. #1, Lambton, G0M 1H0. 26/4

## À VENDRE - DIVERS

SYSTÈME V.E.C. ÉLECTRONIQUE de surveillance de troupeau par télévision en circuit fermé (à partir de 625 \$) contrôle de l'éclairage à distance, système complet d'intercom, alarme spéciale pour porcherie ou poulailler, système de détecteur de fumée pour l'étable, installation partout au Québec. (418) 882-2469, 831-3295. 12/1

RIPE en balle de bois de pin pressée, 4 pieds cubes (514) 479-8702. 29/12

## ATTENTION PRODUCTEURS DE VOLAILLES

SOIGNEURS Choro-Time à vendre, bonne qualité et à bas prix. MICHEL ST-PIERRE, St-Nazaire d'Acton. (819) 298-2307. 19/1

ÉVAPORATEUR Dominion Grim 5' x 16' (3 panes) avec finition, 7 ans d'usage, prix: 2 300 \$, en bon état. Tél.: (514) 375-3486. 29/12

ÉVAPORATEURS "Small" usagés, 3 x 12, 4 x 14, 5 x 14; poêle à bois, 1 000 chaudières aluminium 2 gallons, 1 000 1/2 gallon, chaudières, couvercles, réservoirs, bassins, Acton Vale (après 2,000). (514) 546-7788. 12/1

FARINE de sarrasin, gros et détail, possibilité de livraison pour grosse quantité. S'adresser à RAYMOND ST-ANDRÉ, 1220, rang Double, St-Liguori. Tél.: (514) 753-3457. 19/1

À VENDRE MIEL no 1, liquide ou crémeux. Le prix dépend de la quantité. PHILIPPE FERLAND, Valcourt. (514) 532-3651. 19/1

300 CHAUDIÈRES aluminium, 2 gallons, pour seve d'érable, à vendre, prix: 1,25 \$ ch. Tél.: (418) 796-2627. 19/1

ALTERNATEUR 30 000 watts, marque Victoria, RPM 1800, 120/240 volts, 125 ampères. Pour information: tél.: (819) 221-3126. 29/12

CHENILLES de tracteur pour pneus, grandeur 13,6 par 28 po, très bonne condition, 500 pi broche 2" x 2" x 4" haut. (514) 785-2884. 29/12

GRATTES de sentiers, doubles, moto-neige condition, hydrauliques, en très bonne condition; prix: 1 500 \$ inf. (514) 264-2650, (514) 264-6763. 26/1

À MEILLEURE OFFRE: équipement agricole, 400 ruches, 275 hiversées; possibilité bâtiments, terre, véhicules. BAS PRINX. Pour renseignements (soir) (514) 247-2257. 12/1

PIÈCES USAGÉES DE DAVID BROWN. Tél. (soir) (819) 826-2829. 8/3

POMPE à eau Duro, 2 pistons, comme neuve, valeur de 1 100 \$ vendrais pour 675 \$. Tél.: (514) 658-5156. 29/12

MACHINE à tourner le compost, très bon état, pour champignoniste ou autre, ainsi que 800 boîtes en acier galvanisé 20" x 7" x 5 1/2" pour stériliser la terre ou autre. (514) 434-1973. 2/2

BATTERIES ÉLECTRIQUES MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foie sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 22/3

## RIPE EN VRAC

Quantité 1 600 et 3 200 p.c. Livraison dans un rayon de 90 milles de Sherbrooke. (819) 566-6483, 565-7639. 12/1

## LES ENT. GPM RIPE INC.

12/1

## BOIS - MATÉRIAUX

### PÔRTE DE GARAGE

Neuves et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule, 1820, rue Rimfret, cté Maskinongé. Appelez avant s.v.p. (819) 228-2569. 3/5

### CAMIONS À VENDRE

CAMION MACK DM 600, 1972, avec réservoir à purin, CM 2 500 gallons, moteur et transmission refaits à neuf. Le camion et la citerne peuvent être vendus séparément. Ensemble: 15 000 \$, camion: 12 500 \$, citerne: 3 500 \$ (négociable). (514) 787-2177. 29/12

CAMION avec ou sans benne à mouleée de différentes grandeurs et benne à mouleée seule. Tél.: (418) 837-3606, 1 (800) 463-5178. JNO

CAMION Ford 7000, 1976, diesel, moteur Carterpillar 225, boîte d'empêche-16', 6 roues, bonne condition. Tél.: (514) 768-5530. 12/1

CAMION Inter, 10 roues, 1972, moteur diesel, prix 6 500 \$. Tél.: (514) 375-6461. 29/12

FORD pick-up 250, 1980, très propre, 1/2 tonne, automatique: 5 800 \$. Tél.: (514) 372-5609. 12/1

FORD 1977, diesel, 7000, boîte réfrigérée, moteur Caterpillar. Tél.: (514) 372-2140. 12/1

### AILES DE CAMIONS

AILES pour pick-up GM 1/2, 3/4 et 1 tonne, Blazer et Jimmy, 1973 à 1980, en fibre de verre, avec légères imperfections. Vendues à très bas prix. (514) 378-9826. 2/2

## CORRESPONDANCE

J'AIMERAIS rencontrer jeune fille de meurant ville ou campagne, environs Drummondville, Victoriaville, aimant la nature, âgée 20-25 ans, bon caractère, pas trop compliquée, personne sérieuse seulement. Écrire à La Terre de chez nous, case 646, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qué. J4H 3Y9. 19/1

JEUNE HOMME, 27 ans, agriculteur, 64 kg, 1 m 69, possédant belle maison dans le village, désire rencontrer jeune fille, profession souhaitée, de 18-28 ans, région indifférente, moi-même étant de l'Outaouais. Écrire à La Terre de chez nous, case 645, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qué. J4H 3Y9. 12/1

## DIVERS

CIRCUIT AGRICOLE ET TOURISTIQUE AU MEXIQUE Organisé par Conseil régional des sociétés d'agriculture. Du 25 janvier au 7 février 1984. Pour agriculteurs et leur épouse ou personnes intéressées à l'agriculture. En base double, 1 245 \$ par personne, 13 repas compris (visite de Mexico, Taxco et Acapulco (1 semaine). Visite de plantations et de fermes, spectacles, les jardins flottants. Date limite de réservation: le 16 janvier 1984. Pour renseignements: RÉMIGÉ BERT (819) 353-2578, ANDRÉE LEMAY (819) 758-6542, 35, Romulus, #1 Victoriaville (Québec) G6P 3W8. AGENCE BEAUCHESNE VICTORIAVILLE. Détenteur d'un permis du Québec. 12/1

ÉCOLE DE MÉTIERS COURS PAR CORRESPONDANCE: HORLOGERIE, BIJOUTERIE, QUARTZ. Dépliants gratuits. Permis no 749659. INSTITUT D'HORLOGERIE QUARTZ, "Circ perdue". Dépliants gratuits. Permis no 749659. INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA, 1012 est, Mont-Royal, Montréal H2J 1X6. Tél.: (514) 523-7623. 30/8

EMPLOIS DEMANDÉS CHERCHIE emploi sur ferme, avec expérience, travaillerais pour le logement et nourriture. Demander JACQUES, tél.: (514) 548-2380. 29/12

CHERCHIE travail sur ferme laitière, chez agriculteur sans relève, avec quota de 350 000 lb à 600 000 lb lait. J'ai l'expérience et une formation à l'ITA de La Pocatière, possédant un bon d'emploi. PATRICE (819) 229-3589. 26/1

COUPLE d'expérience en agriculture, avec 1 enfant de 12 ans, habitué aux responsabilités, sérieux et ordonné, cherche un emploi sur ferme avec logement fourni. Références et curriculum vitae sur demande. MARC PARENT, R.R. 1, East Angus, Québec, J0B 1R0. (819) 569-0544. 2/2

ACHETÉRAIS foie et paille de bonne qualité. Paiements bon prix. Vente de ripe. RENÉ NORMANDIN, 323, route 227, Mont-St-Gregoire, Qué. (514) 347-7714. 19/1

FOIN ET PAILLE à vendre: Transport inclus, St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. (418) 839-4472. 19/4

ROLLAND GOSSELIN, commerçant de foie et paille, de bois sec en sac, transport inclus. St-Odon, cté Dorchester. Tél.: (418) 464-2715. 28/6

ACHETÉRAIS gram de toutes sortes, "de deuxième qualité". JOCELYN AUTOTTE. Tél.: (819) 397-2972. 15/3

COMMERCANT foie, paille, transport inclus. R. QUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 788-2212. 30/3

FOIN à vendre, CLAUDE BEAUCHIEN, commerçant de foie et paille, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, cté Drummond, Qué. Tél.: (819) 336-2186. 2/2

FOIN 1ère qualité (récolte 1983), bonne condition, aussi qualité inférieure suivant besoin, transport inclus. RHEAUME CADIEUX, Alfred, Ontario Jour (613) 679-2311, soir (613) 679-4434. 29/12

ACHAT ET VENTE de foie et paille. Transport si désiré. Ripe de bois! GEORGES ROUILLIÈRE. Tél.: (514) 698-0968. 1/3

PATE alimentaire pour truies et porcs à l'engraissement. Transport inclus. Tél.: (514) 581-4144. 26/4

FOIN de mil, mil et trèfle, paille, grain, livraison. S'adresser à LA FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Tran Carré, Ste-Anne-des-Plaines. (514) 478-1516. 2/2

FOIN de bonne qualité, récolte 1983. YVON BEAUGRAND LTÉE, région Drummondville, tél.: (819) 396-5403. 29/12

À VENDRE, foie, récolte 1983, livraison comprise. Achète paille. E. GIRARDIN, St-Théodore d'Acton, tél.: (514) 546-7985. 12/1

VENTE et transport de foie, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526. 22/11

MAIS humide, 28% humidité, 100 t., prix du marché, foie de première coupe, très bonne qualité, 100 \$/tonne. Rigaud. (514) 451-4482. 29/12

5 000 BALLES de foie, 1

**TRACTEURS** Hydro 186 Inter, 1982, comme neuf, 594 heures, air conditionné, C.B. radio Faceter, 4 sorties hydrauliques, priorité puissance, 36 000 \$, garantie Inter, 2350 "loader", Mout-O-Matic 1", verge, "bucket" s'installe sur les 2 tracteurs, vendus ensemble: 3500 \$. Inter Hydro 1066 Turbo 1975, chaine 115 HP, très propre, pneus neufs 18.4 X 38, 16 000 \$. HENRI BOURGOIN, St-Quentin, N.B., R.R. 1, EOK 110, (506) 235-2793. 12/1

**TRACTEUR** Inter B 275, en parfaite condition, 2500 \$, herse à roulettes semi-portée Allis Chalmers 16 x 16, 950 \$. Tél.: (819) 398-2405. 12/1

**SEMOIR** à maïs John Deere 7000, "max-emergence", 6 rangs, vis à engrais chimique, gros moniteur électronique, 3 ans d'usage, sarcler à maïs Bush Hog, 6 rangs, unités ajustables individuellement avec protégés-plants, 3 ans d'usage. Le tout très propre, excellente condition. (514) 796-2856, (514) 796-3388. 29/12

**TRACTEUR** International 844-S, 85 forces, 4 roues motrices, cabine, pelle, 1470 heures, 16 000 \$. Vibroculteur 18", 66 dents: 1 000 \$. (514) 747-1766. 19/1

**SPECIAL**  
**TRACTEUR** Ford 9600 avec cabine, Case 1070, cabine, moulange N.H. 352, presses à foin N.H. avec lance-balles, modèles 273 et 276.

**MACHINERIE SIMARD**  
R.R. 4, Drummondville, P.Q. (Autoroute 20) J2B 6V4, (819) 472-2507 ou 472-3324. 19/1

**MOULANGE** New Holland 354, avec vis de chargement et de déchargement, 8" de diamètre x 20" long, comme neuve. Tél.: (514) 549-4894. 19/1

**MOULANGE** N.H. 355 avec balance, deux ans d'usage, salon de traite double 4 Universal. Tél.: (514) 548-2317. 19/1

**TRACTEUR** Inter 6388, 2 + 2 articulé, 215 heures, 135 HP, turbo, diesel, particulier, PTO 540 + 1 000 RPM, 3 sorties d'huile, 55 000 \$ négociable. (514) 455-4361. 12/1

**BATTERIES** à l'huile et acide, tout genre de véhicules, très résistantes au froid. GUY COMEAU, 22, St-Joseph, St-Léonard d'Acton, JOC 1M0. (819) 399-2406. 1/3

**COMPRESSEURS**  
10% D'ESCOMPTE pour les abonnés de TCN sur compresseurs 1", 1 1/2", 2", 3", 5 cv. COMPRESSEURS LAVOIE. Tél.: (514) 668-8780. 26/1

**VIBROCULTEURS A DENNES**  
Ber Vac 12", tréna nt, planche et peigne; Kongskilde 16", 3 points; Allied 34 dents; Sanderum 14" avec rouleau double, comme neuf; Ber Vac 12", rouleaux doubles A-1, LAZURE ET RIEUNDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

**SPECIAL**  
INTER 574 avec cab "loader"; Inter 824, 4 x 4; Inter 574; Inter 8414; White 1370, 4 x 4 avec "loader"; herse à disques de 28 à 64 roulettes, reconditionnées à neuf; semoir Inter 910, RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce. (819) 548-5893. JNO

**TRACTEUR** Ford 7600, 1977, avec roues doubles; tracteur Ford 2000, 1968, à gazoline; presse à foin International #420, comme neuve. Toutes ces machines sont en bon ordre. R.D.R. PROULX INC., 3680, Les 60, Nicolet, J0G 1E0. (819) 293-5272. 76/1

**TRACTEUR** sur chenilles de marque Oliver O.C. 3, année 1956, moteur et traction reconditionnés, parfaite condition. Tél.: (514) 583-3403. 12/1

**SPECIALS DE FIN D'ANNÉE TRACTEURS**  
4 ROUES motrices Oliver 2255 + cab 18.4 x 38R-2, 14" x 28", 2 000 hres, très propre, 145 HP-PTO; A-C 220, 4 x 4 + cab 18.4 x 38R-2, 12 200 heures, 140 HP-PTO; A-C 6080, 4 roues motrices + cab, 1 000 hres, comme neuf, 83 HP-PTO; J.D. 1640 HI-LO 1982, 150 hres; J.D. 50, très propre; Same Saturno 80 + pelle 1 300 hres; 1 M.F. 165, diesel, avec ou sans pelle, 15,5 x 38 ou 16,9 x 30; 7000 A-C + cab 1979, 600 hres, 20,8 x 38 à riz, comme neuf; Fordson Major D-14 et D-15, très propres; M.F. 285 + cab, propre, 2 400 hres; A-C 7010 "power shift" + cab, 20,8 x 38R-2, 1 600 hres, très propre; IH 684, 1978, 1 400 hres; J.D. 8630, 8 x 20 x 38R-2, 2 500 hres, moteur à neuf; Belarus 420 + pelle 70", 200 hres; IH 1086, 2 800 hres, 1978; Universal 530 DTE, 4 x 4 + cab, 250 hres, Farmhall Super C avec sarcler.

**SEMOIR**  
J.D. 7000, 4 rangs, 2 ans.

**BATEUSES**  
J.D. 4420, 4 roues + table grain, 400 hres, comme neuve; "Gleaner" F-2, diesel, hydro, 23 x 26 à riz, 4 rangs + 13 pieds; I.H. 715, 23 x 26 à riz, diesel, hydro, N°, 6 rangs ou 8 rangs + 15 pieds + charreuses de toutes sortes neuves et usagées. FINANCEMENT SUR TRACTEURS USAGÉS SANS INTÉRÊTS JUSQU'AU 1/6/84.

**EQUIP. BARABY INC.**  
St-Ignace de Stanbridge (514) 296-4411 - 4545 JNO

**GÉNÉRATRICE**  
PINCOR, 15 kilowatts, avec PTO et renoirque, LAZURE ET RIEUNDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

**ACHÉTERAIS** tracteur de ferme ou industriel à essence ou diesel, avec pelle avant, de 35 à 50 HP, 1 500 heures et moins. Drummondville, le soir après 18h00 (819) 478-3968. 29/12

**CHARGEUR** ("loader") Case, modèle Q, au déchargement rapide, 2 paniers: neige et gravier, s'installe sur Case 1070, à l'état neuf. Tél.: (514) 658-4425. 26/1

**SOUFFLEUR A TERRE**  
Pronovost démonstrateur, pour fossé ou rigole. LAZURE ET RIEUNDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

**TRACTEUR** Massey Ferguson 50, en excellente condition, avec pelle à neige, chaînes et charrie 3 rails M.F.: 4 300 \$. (514) 826-3601. 26/1

**VOITURE** 4 roues Valac; herse Pitsburg 20", 32 disques, neuve; charrie 3 rangs Finkar, automatique, neuve, prix 1982. (819) 826-2668. 26/1

**TRACTEURS**  
MF 275 MP PTO ind. 18.4 x 30; IH 786 cab, reprise de finance, 300 hres. LAZURE ET RIEUNDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

**TRACTEUR** 550 Oliver au gaz; tracteur 150 Massey Ferguson au gaz; tracteur 2020 John Deere; tracteur 1370 White, 4 x 4, avec pelle; souffleurs à neige neufs et usagés, 6" et 7 pieds; camion Chevrolet 1/2 tonne, 1974; camion Ford 1/2 tonne, 1979; compresseur à air 1/2 force; bateuses 7300 White; bateuse 525 Oliver. LES EQUIPEMENTS J.L. THIBAUT INC., Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-3707. 29/12

**CULTIVATEURS A PATTES D'OIE**  
Glencoe 20", avec peigne et cylindre; Glencoe 20", IH 4500 18"; élévateur manuel démonstrateur; Brillion 20"; traînant LAZURE ET RIEUNDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546. JNO

**MALAXEUR** à moule Omega fonctionnant avec moteur 1 force, électrique, 220 volts, en très bon état. Paille à vendre. (514) 454-4148. 19/1

**FORT LIFT** M.F. 1973, avec cabine, moteur neuf, mât de 14", capacité de 6 000 lb, "side shift", automatique. Aussi, FORT LIFT M.F. INDUSTRIEL 1978, automatique, capacité 4 500 lb, "side shift". Tél.: (514) 794-2070. 2/2

**ARROSEUSE** Lockwood, 1 000 gallons, 70 pieds de rampe, pompe jusqu'à 800 livres de pression, "loader" en bonne condition. (613) 673-4404. 19/1

**TRACTEUR** Ford surélevé, 4 pi. de dégagement, très bonne modification. Louiseville, tél.: (819) 228-3871. 2/2

**UNIVERSAL UTB**  
LES DISTRIBUTIONS PAYEUR INC.  
5379, rue King est, Ascot Corner SHERBROOKE JOB 1A0  
Tél.: (819) 821-2015  
vous OFFRENT DES TREUILS (winchs) neufs et usagés

**FRANSUARD** pour tracteur de ferme, avec attachement à trois points, une aide très précieuse en forêt, plus de 250 vendus au Québec, deux modèles disponibles avec PTO, V3000 capacité de tire 11 000 lb, incluant 165 pieds de câble d'acier, crochet, 3 poulies très larges, supports stabilisateurs ajustables, embrayage sécuritaire, tout le mécanisme fait face au tracteur donc, protégé au maximum; avons toutes les pièces en stock; acheter directement du distributeur: LES DISTRIBUTIONS PAYEUR INC. et économiser des 100 \$.

**UEBLER NEUF**  
SOIGNEUR automatique d'ensilage, moteur 4 HP à gaz 45 minots; 2 rabatteurs 2 vitesses avant; 2 vitesses arrière, très bien fait et facile d'opération; prix rég. 2 975 \$ prix spé. 2 275 \$.

**SOIGNEUR** automatique modèle 730E, pour ensilage 45 minots, commande électrique, trois batteurs, deux vitesses avant et deux arrière; prix rég. 3 975 \$, prix spé. 2 875 \$.

**KOOL "NEUF"**  
SOUFFLEUR d'ensilage modèle KB-30, avec PTO pour tuyaux de 9"; prix rég. 2 675 \$, prix spé. 1 695 \$.

**MONOSEM NEUF ET USAGÉ**  
LES PLANTEURS à maïs et betteraves, facilement interchangeables, fabrication des plus simples, offrant le maximum de précision en version 2, 4, 6 et 8 rangs, sont disponibles maintenant à l'ancien prix, payable d'ici le 1er mars 1984, sans frais de financement. Avons toutes les pièces en inventaire. 12/1

**TRACTEURS USAGÉS**  
FORD 8000, 7600, 7000 avec cabine; Ford 4000 et 3000 avec pelle; Ford Super dexta, 1964; Ford 900 avec sarcler 2 rangs; Ford 800, 1959; Ford 8N; Ford 1600, diesel; Ford 4400, pelle et "backhoe"; Massey Ferguson 175, diesel; Kubota 4500 DT, 4 roues motrices, 1981; pièces usagées Ford 3000. Tél.: (514) 756-2121. 26/1

**À VENDRE À PRIX RÉDUIT**  
TRACTEUR Ford 5000 diesel, automatique. Réservoir à purin, 1 500 gallons Lajoie, à double essieux. Pompe à purin de 12 pieds. Tél.: (819) 297-2711. 29/12

**CRIBLE** pour grain de semence neuf à partir de 700 \$; ébarbeur, passes, élévateur à godet, vis, traicteur, ensacheur, balance. ROD LE-TENDRE MACHINERIE INC., St-Pie, J2S 1G4. Tél.: (de 7h00 AM à 10h00 PM). (514) 773-8140. 29/12

**MAISONS**  
MAISON mobile, région Trois-Rivières, 16' x 44', impeccable, propre. 9 500 \$. Tél.: (514) 467-7445. 26/1

**OFFRE D'EMPLOI**

**CUSO**  
CUSO, un organisme de développement indépendant, recherche des agronomes, techniciens agricoles, hydrologistes, pour des contrats de 2 ans en Afrique. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec CUSO MONTRÉAL, 2515, Delisle, local 202, Montréal, Qué. H3J 1K8. (514) 933-1153.

**GARDERAIS** jeune homme pour légers travaux, en échange de pension complète. Écrire à La Terre de chez nous, case 650, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qué. J4H 3Y9. 12/1

**ON DEMANDE**

**ATTENTION ATTENTION**  
JE suis acheteur d'animaux de toutes sortes et roulant de ferme complet partout au Québec. LAURENT ROBIDOUX, Ste-Christine. (819) 858-2316. JNO

**ACHÉTERAIS** tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, Route 139, Roxton Ponds, cté Sheffort, (514) 372-9527. 9/2

**BOIS** franc 4", diamètre 9" et plus. Tél.: (jour) (819) 752-9789, (soir) (819) 758-1346. 29/12

**ACHÉTERAIS ROULEUSE**  
ACHÉTERAIS une rouleuse à grain, petite ou grosse. Tél.: (514) 478-2561. 26/1

**ACHÉTERAIS**  
250 à 300 brebis croisées, agnelant fin janvier et février. Tél.: (514) 291-5025. 29/12

**ACHÉTERAIS** pompe PTO pour irrigation, 4 x 4, ou système complet pour fraisière. Tél.: (514) 248-2806. 19/1

**ACHÉTERAIS** orge, blé, maïs, de deuxième qualité. St-Léonard d'Acton, cté Nicolet. Tél.: (819) 399-2381. 19/1

**ACHÉTERAIS** de la paille. Tél.: (613) 443-2228. 12/1

**PLANTS**

**PLANTS DE FRAISES** certifiés d'Ontario. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480, chemin Marcotte, St-Etienne-des-Grès, G0X 2P0. (819) 376-4198. 26/4

**PLANTS** de fraises certifiés de l'Ontario. S'adresser à JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève de Batiscan, cté Champlain, P.Q., G0X 2R0. Tél.: (418) 362-2682. 1/3

**POUSSINS - POULETTES**  
FAISANDEAUX d'un jour, faisans, téléphone ou écrivez à: LA FERME AVICOLE D'OKA INC., 1525, chemin Oka, Oka, Québec J0N 1E0. (514) 479-6110. 12/1

**POUSSINS** d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée St-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601. JNO

**ATTENTION PRODUCTEURS DE VOLAILLES**  
SOIGNEURS Chote-Timé à vendre, bonne qualité et à bas prix. MICHEL ST-PIERRE, St-Nazaire d'Acton. (819) 398-2307. 26/1

**À VENDRE** poulettes rouges vinci et semaines, prêtes à pondre, 4,50 \$ Pike River, tél.: (514) 244-8808. 12/1

**COUVOIR SIMETIN**  
POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges (Golden Comet); noires et rouges (Harcro), grises (Plymouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, caillies, faisans et pintades et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960, boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel J0R 1M0. (514) 258-2404. 19/7

**SERVICES**

**FINANCEMENT**, Industriel et commercial, 30 000 \$ à 1 million et plus, informations: (418) 849-7134. 4SM/27/9

**SILOS**

**SILOS - FOSSES À PURIN**  
SILOS rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème: CIMENT SOUFFLE L.M. INC., Drummondville, (819) 478-0661, (819) 478-8531. Estimation gratuite. 2/2

**JEAN-MARC LAMBERT INC.**  
VENTE de silos neufs et reconditionnés, achat, démontage, réparation et extension de silos. Information: (819) 478-0661. 2/2

**SILO**  
Béton armé, 12' x 30'  
Tuyau 10" Polyimyle.

**SILO DOR**  
Vidours Little David  
Larmier, epoxy, etc.

**CITERNE À PURIN**  
30 à 100 pi de diamètre.

**"CURVET" ET SILOS À GRAIN**  
BEHLEN - WICKES

**PATZ**  
Lot de pièces complet, service rapide, compétent.

**SILOS BEAUDRY INC.**  
1895, boul. de l'Industrie,  
Beloeil, Québec J3G 4S5  
Tél.: (514) 464-5011  
Urgence soir: (514) 584-3116  
JNO

**VENTE** au prix du gros. Vaste choix de "VIDEUR-DEBOULEUR" par le haut suspendu ou en surface; Videur par le bas pour grain et foinage. "SUPREME NECO", "CHALLENGER", "CROCODILE". R.A.D. 1979 Inc. (514) 773-0881. 12/1

**VIDEURS DE SILO PATZ SERVICE ET PIÈCES**  
NEUFS ou usagés, toutes grandeurs, prix réduits, prenos retours. Appelez et vérifiez nos prix, ceci vous accordera un escompte spécial. L.A. LACOSTE ET FILS, INC. (514) 692-2909. 2/2

**SILOS**  
Silos en douves de béton  
12' à 24' de diam.  
• Finitions intérieures uniques  
• Rapidité d'érection  
• Facilité de rehaussement PLATES-FORMES

La plate-forme de Silo Supérieur mesure 50, 70, 90 ou 100 pi de diamètre sur une hauteur de 5 pi incluant la fondation. Un volume supplémentaire est obtenu en croissant en dessous du niveau du sol.

**SILO SUPÉRIEUR**  
C.P. 667, Granby, P.Q.  
Tél.: (514) 378-6866  
C.P. 2199, St-Romuald,  
Cité Lévis, P.Q.  
Tél.: (418) 839-8808  
JNO

**SPECIALISTES EN BÉTON DE FERME**  
Citerne à purin de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'. Plates-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré. Silos coulés de 16' - 18' - 20' et 24' de diamètre.

**CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE**  
C.P. No 1241  
Acton Vale, Qué.  
Tél.: (514) 546-2798  
(514) 546-2797  
Frais virés acceptés. JNO

**VASTE CHOIX**  
SILO "HERMÉTIQUE" et conventionnel marqué déposée. CROPHANDLER bleu en acier vitrifié. SILVER Shield conventionnel en acier. HEARD-KING "Hermétique" pour maïs et orge humide. FOURRAGE-HAYLAGE et maïs. Choix de seconde main. LES EQUIPEMENTS DE FERME RAD 1979 INC., 3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie J0H 1X0. (514) 773-0881. JNO

**FOSSES A PURIN**  
Plate-forme à fumier  
Silos à maïs  
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.

**FOSSE A. B. INC.**  
4345, Ave Richard  
St-Gregoire, Cte Nicolet  
G0X 2T0  
(819) 233-2021  
(819) 233-2341  
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER  
JNC

**TERRE À LOUER DEMANDÉE**  
TERRE À LOUER, région 03, nouvelle culture. Tél.: (418) 626-2890.

**TERRES À VENDRE**  
ST-HYACINTHE, ferme maraichère 88 arpents, terre noire dont 10 cultivables, 10 défrichés, 28 boisés. Entrepôt neuf avec réfrigérateur. Tél.: (514) 773-4982. 2/2

**AVEC VUE SUR LE LAC MASKI-NONGÉ**, chalet 2 étages sur terrain de 35 900 p.c. C. ROY, S. BOISVERT (514) 381-8553. EXCELSIOR COURTIER. 29/12

135 ARPENTS BOISÉS, érablière 1 750 entailles sur tubes, sucrerie, 5 arpents de façade, bois mou et bois franc. KARL GOLA (514) 346-8007. TRANS-ACTION IMMEUBLES ÉTHIER INC., courtier. 29/12

CTÉ DRUMMOND, ferme laitière, 305 acres: 270 cultivées, quota 8 033 kilos + 169 litres nature, 120 Holstein pur sang et NIP C-D, silo 18' x 60', partie machinerie, étable neuve. (819) 848-2262. 29/12

À NE PAS MANQUER, prix réduit à moins de 100 000 \$, ferme de 35 arpents en culture, résidence 8 grandes pièces, grange-étable en bonne condition; située à 30 minutes de Montréal, près de St-Jean. KARL GOLA (514) 346-8007. TRANS-ACTION IMMEUBLES ÉTHIER INC., courtier. 29/12

FARNHAM: ferme de 14 arpents, partie boisée, bungalow rénové, garage, électricité 200 ampères: 75 000 \$. KARL GOLA (514) 346-8007. TRANS-ACTION IMMEUBLES ÉTHIER INC., courtier. 29/12

ST-LIN, 881 arpents dont 20 boisés. Ancienne porcherie, résidence et 3 garages attachés: 99 000 \$. (514) 439-3003. DESJARDINS COURTIER. 29/12

ESTRIE, ferme laitière, 720 acres, avec installation parc d'engraissement. GROUPE ASSOCIÉ, IMMEUBLES MICHEL COUSINEAU ENR., courtier. (819) 765-7474. 12/1

ST-PIE DE BAGOT, laitière, 220 arpents de bonne terre, 405 000 lb de lait, troupeau 50 têtes. J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

CTÉ NICOLET, terre avec érablière, salle de réception, maison rénovée à neuf, 96 arpents, 35 en culture. Appeler le soir à 5h00. (819) 224-7643. 29/12

À VENDRE, janvier 1984 au Témiscamingue, ferme laitière 150 acres, 20 vaches Holstein, quota, insémination, machinerie, bâtisses, maison. (819) 748-2497. 29/12

OCCASION EXCEPTIONNELLE: Lotbinière, St-Édouard, terre à vendre, 287 arpents dont 260 en culture, maison neuve, troupeau Holstein, 26 vaches contrôlées PATLQ, 15 000 lb de moyenne, 40% pur sang, quota 4 000 000 lb de lait. Acheteurs sérieux seulement. (418) 796-2096. 12/1

ST-HUGUES DE BAGOT, 120 arpents, 85 arpents cultivables, drainés, balance boisés, érablière équipée avec cabane J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

ST-THÉODORE D'ACTON, terre nue, 120 arpents, 90 cultivables, pas de bâtiment. J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

ANGE-GARDIEN, 100 arpents, grange-étable, peut contenir 80 truies, remise de machinerie, maison récente, machinerie, érablière 2 000 vaisseaux. J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

50 000 \$, 220 acres, 100 en culture, balance boisées, possibilité d'érablière, située à Valcourt. J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

UPTON, 130 arpents, 6 boisés, à vendre avec ou sans les bâtiments. J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 12/1

LOTBINIÈRE, terre le long du fleuve, 100 arpents avec bâtiments et machinerie, en bon état. Acheteur sérieux seulement. (418) 796-2401. 16/2

2 TERRES À VENDRE: 105 arpents drainés, 45 arpents drainés. Tél.: (514) 794-2357. 12/1

ST-JUDE, ferme de 32 arpents dont 8 arpents drainés culture maraichère, maison de campagne rénovée et deux bâtiments, piscine extérieure creusée, taxes minimes. Inf.: G. PAQUIN, CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530. St-Hyacinthe. 12/1

FERME laitière, St-David, cté Yamaska, installation complète pour 50 vaches, sans quota, avec bâtiments, maison rénovée 9 pièces, 269 arpents en culture, avec ou sans machinerie. (819) 396-7201. 29/3

ST-ANTOINE sur Richelieu, ferme culture, 450 arpents drainés, 4 silos, maison 7 pièces, étable, grange, hangar à machinerie. Tél.: (514) 787-2707. 19/1

TERRE à vendre avec commerce de pêche sur la glace, 8,6 arpents en culture, grange, maison, 40 cabanes à pêche, située sur le lac des Deux-Montagnes, 284, chemin de l'Anse, Vaudeuil, J7V 5V5. (514) 455-2226, (514) 455-9715. 19/1

ST-AMBROISE DE KILDARE, idéal pour débutant, ferme laitière de 120 arpents, site magnifique. Tél.: (après 18h30) (514) 756-1341. 29/12

STE-CÉCILE DE MILTON, bien située, 10 milles de Granby, 160 arpents en culture non drainés, tout équipée, porcherie maternité 100 truies, construction 1979, en production, sans maison. Prix: 240 000 \$. acheteur sérieux seulement; cause: santé. (514) 378-9518. 29/12

CTÉ NICOLET, 300 acres, maison, grange-étable, silo ciment, machinerie complète, animaux, quota de lait (3 000 kilos m.g.). (819) 297-2851. 19/1

ST-JOSEPH BEAUCE, 15 arpents, maison antique, grange, garage, lac à truites, plantation framboises commencée. Prendrais échange maison à logements. (418) 835-1379.

# Tracé de l'Hydro contesté dans Nicolet

"Quelle que soit la décision prise, il y aura des mécontents. Mais nous vous assurons que notre objectif est de passer cette ligne de 735 kV, où elle causera le moins d'impact possible."

C'est ainsi que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a répondu la semaine dernière, devant l'Assemblée nationale, à la question du député du comté de Rich-

mond, M. Yvon Vallières, qui voulait savoir quel tracé privilégiera le Conseil des ministres entre Nicolet et Kingsey Falls.

Le ministre avait plus tôt rappelé que la Commission de protection du territoire agricole et le Bureau des audiences publiques de l'Environnement avaient rendu des décisions contraires. Aussi, des études auraient été refaites. "...et nous avons rencon-

tré les producteurs agricoles touchés. Le Conseil des ministres sera bientôt saisi de cette question. Pas cette année, mais au tout début de 1984," a-t-il précisé.

Il y a quelque temps, le Conseil des ministres a tranché la question au sujet du tracé de cette même ligne entre Kingsey Falls et Sherbrooke. On a su dans la région de Nicolet que le Conseil avait laissé entendre qu'il prendrait sa décision sous peu pour le tracé entre Nicolet et Kingsey. "Aussi, il aurait été dit que le Conseil des ministres ne sentait pas que les producteurs étaient derrière la Fédération de l'UPA de Nicolet qui défend un autre tracé que celui choisi par Hydro-Québec pour passer cette ligne de 735 kV," a ajouté Mme Louise Dion, responsable de ce dossier à la fédération de Nicolet.

Il n'en fallut pas davantage pour que les 32 agriculteurs visés par le tracé choisi par Hydro-Québec décident

d'envoyer au Conseil des ministres une pétition. Dans une longue lettre, les producteurs soutiennent que le tracé centre, celui qui privilégie la société d'État, aura des impacts majeurs négatifs pour l'agriculture. Ils rappellent au Conseil des ministres que la Commission de protection du territoire agricole a rejeté à deux reprises le tracé d'Hydro-Québec, en laissant clairement entendre que le tracé alternatif, passant dans le corridor ouest suggéré par l'UPA et la Direction de la protection du territoire agricole du MAPAQ lui était favorable.

Après avoir dit qu'ils avaient donné à la Fédération de l'UPA de Nicolet le mandat de les représenter dans ce dossier, les agriculteurs ont ajouté que les terres agricoles ne représentaient que 2 pour cent du sol québécois et que le Conseil des ministres doit se faire le défenseur de la loi mise en place par son propre gouvernement.

"Hydro-Québec veut passer cette ligne de 735 kV sur le chemin le plus court. Mais, sur ce tracé passent déjà trois lignes électriques. On imagine facilement l'impact qu'aurait sur l'agriculture cette nouvelle ligne qui couperait à 45 degrés plusieurs terres. Le tracé alternatif UPA-MAPAQ est définitivement un moindre mal," d'affirmer Mme Dion. (1st)

**VENTE PAR ENCAN**  
Mardi, le 10 janvier à 1 heure précise.  
En cas de grosse tempête, l'encan sera remis jeudi, le 12 janvier à 1 heure.  
Chez MICHEL FORTIER,  
ST-FORTUNAT, CTÉ WOLFE.  
La ferme est située à 100 rang 8 à 2 milles de ST-FORTUNAT vers Ham Nord.

**SERA VENDU:** 1 excellent troupeau Holstein de 52 bêtes claires de test fédéral. Ce troupeau provient d'insémination artificielle, 16 sont pur sang enregistrées avec papiers, 20 sont NIP, la balance croisées et comprend 31 jeunes vaches laitières, 8 sont fraîche vélées, plusieurs vèleront sous peu. La balance en tout temps de l'année. 2 belles taures de 2 ans vélant février et juin. 10 belles taures 1½ an ouvertes, 8 belles taures de 3 à 7 mois. 1 taureau de 2 ans, pur sang, enregistré.

**L'EQUIPEMENT DE LAITERIE:** 1 réservoir De Laval, capacité 600 gallons, avec lavage automatique; 1 pipeline De Laval, 4 unités sur tuyaux acier inoxydable, installation pour 40 vaches, tableau de gestion; réservoir à eau Cascade 40; 1 silo-car 2 vitesses; 1 silo à maïs 16' x 45' Supérieur avec débouleur Butler, automatique; silo à moulée capacité 10 tonnes, Victoria; 1 génératrice Onan capacité 30,000 watts. D'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: abandon industrie laitière  
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque  
Pour informations ou demande de crédit s'adresser:

## LÉO DASTOUS

Encanteur licencié  
LAURIERVILLE, Qué.  
Tél.: (819) 365-4419  
ou au propriétaire:  
(819) 344-2997

## CULTIVATEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme. Mes clients me recommandent à leurs amis.

## DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue licencié  
635, rue Papineau,  
St-Hyacinthe  
Tél.: (514) 773-5660

## CULTIVATEURS LAITIERS

(Chaque lundi)  
À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route Transcanadienne, il y a une vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitiers. Toutes ces vaches sont claires de test pour brucellose et garanties en bonne santé.  
LES ENCANS  
DE LA FERME INC.  
(514) 772-2451

## ATTENTION! CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Pairez argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681. JNO

## ENCAN

**ATTENTION**  
JE SUIS à votre disposition pour tous genres d'encan. Réservez votre date immédiatement.

## LÉONARD MÉNARD

Encanteur licencié  
361, route 148  
PLAISANCE, QUÉBEC  
Tél.: (819) 427-6448  
(819) 427-5387 jour ou soir. JNO

MESSIEURS qui projettent faire encan de ferme. Estimation de votre roulant sans frais. SVP réservez votre date.

## NORMAND BOUCHER

Encanteur licencié  
ST-BARNABÉ-SUD  
Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095 JNO

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC., Encanteur licencié, 51, boul. Granby, Roxton-Falls, cté Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172. JNO

## LUCIEN HOULE

ST-ALBERT, CTÉ ARTHABASKA  
P. QUE.  
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270. JNO

## COLBERT & FRÈRES INC.

STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET  
GILBERT COLBERT  
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711. JNO

## CULTIVATEURS

CHAQUE semaine, le lundi il y a un marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales.  
PORCELETS: 11h00 a.m.  
CHEVAUX: toutes catégories, 6h00 p.m.  
BOUVILLONS d'embouche: 8h00 a.m.  
VACHES laitières: 8h30 p.m.  
LES VENTES commencent à 11h00 a.m.

## INFORMATIONS

LES ENCANS  
DE LA FERME INC.  
Bureau-chef  
St-Pie, cté Bagot  
Tél.: (514) 772-2451 JNO

## ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulant en 1983, vous avez sans aucun doute pensé le faire par encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous conviendra.

S'adresser à:

## GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié  
SAINT-BARNABÉ-SUD  
CTÉ ST-HYACINTHE  
Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066 JNO

## LES ENTREPRISES DANY AUBÉ

vous offrent leurs services pour diriger votre encan. Avons encanté pour plus de 500 personnes ou organismes. TARIF D'ENCAN COMPÉTITIF. Service bilingue à travers la province. Pour information: DANY AUBÉ ou ROBERT DUPRAS, encanteur, rang 3, Val-Senneville, JOY 2PO. Tél.: (819) 824-3322. 12/1

## ATTENTION

CULTIVATEURS ET COMMERCANTS. Encan public les LUNDIS soir à compter de 19h30: animaux de ferme; les MERCREDIS soir à compter de 20h00: encan de vaches laitières et d'animaux à boeuf. Pour plus de renseignements:

## LES ENCANS APOLLO INC.

propriétaire  
JEAN-PAUL RIOUX  
Tél.: (819) 839-2781 JNO

ATTENTION: Cultivateurs, je vous offre mes services pour tous genres de vente par encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, cté Mégantic. Tél.: (819) 367-7240. JNO



## NORMAND TALBOT encanteur licencié

Pour ménage et ferme  
je suis toujours à votre disposition pour achat de roulant. Une visite vous conviendra.  
1411, 7e rang  
St-Jude,  
Cité St-Hyacinthe, P.Q.  
JOH 1PO  
Tél.: (514) 792-2408  
792-3004 JNO

## Communiqué spécial aux producteurs horticoles

Nous apprenons, en dernière heure, que le ministre fédéral de l'Agriculture, monsieur Eugene F. Whelan, a annoncé son programme de stabilisation des prix agricoles pour les pommes, les concombres de serre, les oignons, les carottes, les choux et les rutabagas.

Pommes: .0463¢ le kilo (0.021¢/lb) pour un total de 21 200 000\$

Concombres de serre: 1.42\$ la douzaine (0.645¢/lb) pour un total de 4 300 000\$

Oignons: .0086¢ le kilo (0.0039¢/lb) pour un total de 1 200 000\$

Carottes: .0165¢ le kilo (0.0075¢/lb) pour un total de 4 700 000\$

Choux: .0141¢ le kilo (0.0064¢/lb) pour un total de 2 000 000\$

Navets: .0066¢ le kilo (0.003¢/lb) pour un total de 600 000\$

Par les années passées, les montants de stabilisation étaient calculés sur le nombre de livres vendues à l'emballer.

Par exemple, une boîte de 4 pieds par 4 pieds par 36 pouces de haut contient environ:

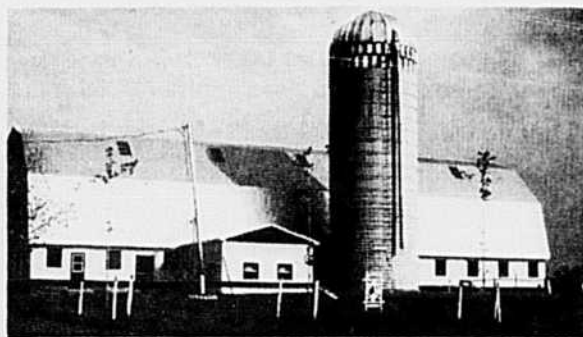
1 100 à 1 200 lb de carottes  
1 250 à 1 350 lb d'oignons  
900 à 1 000 lb de choux  
1 250 à 1 350 lb de rutabagas

Jean-Claude Tessier, directeur  
secteur horticole

## Ferme laitière à vendre

St-Félix de Kingsey, cté Richmond

Ferme de 200 acres de terre franche dont 180 en culture et drainés. Grande étable de 125 pieds par 52 construite en 77, remise à machinerie de 100 x 45 pi construite en 75, 2 maisons dont 1 construite en 78 et l'autre rénovée en 72. Quota 193 litres par jour à 225,00 \$ et 8 999 kg à 13,50 \$ le kg. Une occasion idéale pour vous qui avez de la relève et qui voulez agrandir votre entreprise et du même coup acquérir des bâtiments neufs. Crédit agricole de 2½ et 8% transférables.



## FERME FÉLIXO INC.

Gaston Gagné — Tél.: (819) 848-2231



## Ancrages experts S.C.P. Itée

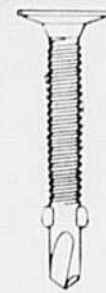
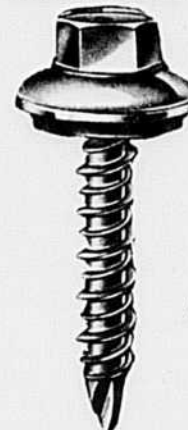
6177 Périmault, Montréal, Québec H4J 1G8

Tél.: (514) 337-3025

MÉTAL/BOIS

MÉTAL/ACIER

BOIS/ACIER



- Vis de couleur
- Produits de calfeutrage
- Accessoires et outillages
- Divers

## Bovins

Il est toujours intéressant de comparer ses techniques de régie et les produits qu'on utilise avec ceux d'autres entreprises. Les données qui suivent proviennent d'un sondage réalisé aux États-Unis en 1982 auprès de plus de 1 000 producteurs de bovins. De ceux-ci, 72% déclaraient posséder un troupeau vache-veau, mais 41% se définissaient comme "finisseurs".

La contrainte d'espace ne nous permet pas de rapporter tous les domaines enquêtés mais pour en savoir plus long, veuillez vous référer à l'édition du mois de septembre 1983 du magazine américain "Beef".

### Insémination artificielle (69% de répondants)

(Le taux de réponse est bon puisque seulement 72% des entreprises possédaient des vaches).

- Parmi les répondants, 75% déclarent pratiquer l'insémination artificielle en 1982 dont 25% sur une large échelle.
- Des répondants, 21% ont employé des substances pour synchroniser les chaleurs comme des prostaglandines (Estrumate ou Lutalyse).

### Vaccination (89% de répondants)

Des répondants, 87% ont déclaré utiliser les vaccins contre l'Oedème-malin/Blackleg à large échelle, 56% contre IBR, 52% contre le leptospirose, 46% BVD, 37% brucellose, 24% vibrose, 15% Hæmophilus sommus et 9% E. coli (diarrhée).

Les troupeaux de base étaient vaccinés chez 49% des entreprises. Les bouvillons d'abattage l'étaient chez 56% des entreprises tandis que les jeunes veaux étaient vaccinés à 75%.

### Antibiotiques (94% de répondants)

Par les répondants, 58% déclarent faire usage d'antibiotiques dans l'alimentation. De ceux-ci, 55% utilisaient Aureomycin/chlortétracycline, 37% Terramycin/oxytétracycline, 26% pénicilline et 23% Tylan/tylosin.

### Vermifuges (67% de répondants)

Des répondants, 70% traitaient contre les vers dont 90% traitaient tout le troupeau. Un vermifuge injectable était utilisé par 59% des producteurs. Les produits étaient Tramisol/levasole à 67% et TBZ/thibenzole à 49%.

### Stimulants de croissance (98% de répondants)

66% des répondants s'en servent. De ceux-ci 91% emploient des implants tandis que 56% utilisent des additifs alimentaires.

Les veaux sont implantés chez 64% des répondants. Les produits utilisés chez les veaux sont le Ralgro à 93% et Compudose à 10%. Chez les bouvillons, on se sert du Ralgro à 85%, du Synovex à 16% et du Compudose à 10%.

56% des entreprises réimplantent leurs bouvillons et encore là avec le Ralgro à 90%.

### Additifs alimentaires (61% de répondants)

51% des répondants avouent se servir des additifs alimentaires. De ceux-ci, 86% utilisent le Rumensin et 23% du Bovatec.

### Micro ordinateurs (99% de répondants)

Seulement 9% des producteurs utilisaient l'ordinateur dans leur entrepri-

se en 1982. Les ordinateurs les plus populaires étaient Apple à 30%, IBM à 27% et Radio-Shack à 23%.

Ces entreprises ont informatisé leurs programmes alimentaires, leur comptabilité et leurs registres du troupeau.

### Divers

23% des producteurs possèdent leur propre véhicule motorisé à 3 roues. De plus, 12% planifient en acheter en 1983 ou 1984.

Par ailleurs, 78% des entreprises identifient leur bétail. De ceux-ci, 86% utilisent des étiquettes d'oreilles, 53% marquent au fer chaud.

Et vous?

*Gaétan Bélanger, agr.  
Fédération des producteurs de bovins du Québec*

## Grains

### Les expéditions d'orge vers l'Est — Toujours en hausse —

Les expéditions d'orge de l'Ouest vers le Québec et les provinces de l'Atlantique ont, une fois de plus, affiché une belle vigueur au cours du dernier trimestre (août, septembre et octobre).

Les résultats d'un sondage effectué par l'Office des provendes du Canada indiquent en effet que les meuniers du Québec ont utilisé 136 000 tonnes d'orge de l'Ouest durant ces trois mois, contre environ 51 500 tonnes à la même période l'an dernier.

D'autres résultats indiquent également que pendant la même période, les expéditions d'orge de l'Ouest vers les provinces de l'Atlantique ont doublé, passant de 17 300 tonnes à 36 600 tonnes.

Ce rythme élevé des expéditions de l'Ouest s'explique par trois principaux facteurs. Le premier, et le plus important, tient à l'écart entre le prix du maïs et le prix de l'orge qui, durant les neuf derniers mois, a encouragé les utilisateurs de grains à acheter de l'orge plutôt que du maïs.

La deuxième découle du fait que certains agriculteurs — ceux qui sont à la fois consommateurs et producteurs de grains — ont préféré vendre le maïs qu'ils possédaient et nourrir leurs bêtes avec de l'orge rachetée à meilleur marché. Le troisième, enfin, tient aux achats massifs effectués par les meuniers au cours de l'été, alors que la différence de prix entre l'orge et le maïs s'élevait à plus de 50 \$. Une grande partie des livraisons actuelles provient donc d'achats effectués durant l'année-récolte 1982-83.

On estime maintenant que la consommation d'orge dans l'est du Canada doublera en 1983-84. D'une part, parce que la différence entre le prix du maïs et le prix de l'orge est encore importante. Mais aussi parce que les stocks d'orge dans les silos commerciaux sont plus que suffisants pour répondre et à la demande intérieure, et à la demande extérieure.

### La déroute américaine

Parallèlement à l'augmentation des achats d'orge, la consommation du maïs américain n'a pas cessé de dégringoler au Québec depuis les neuf derniers mois. Les importations de 30 000 tonnes le trimestre dernier représentent un revirement spectaculaire lorsqu'on les compare aux importations de 150 000 tonnes enregistrées pour la même période de l'année précédente.

Si la tendance se maintient — et on a tout lieu de croire qu'elle se maintiendra — on estime que le Québec importera quatre fois moins de maïs

américain au cours de la présente année-récolte.

### On achète du maïs local et ontarien

L'enquête de l'Office auprès des 125 meuniers du Québec révèle enfin que les achats du maïs local ont sensiblement augmenté au cours du dernier trimestre.

Au Québec, l'arrivée d'une récolte hâtive au début d'octobre, et des prix relativement élevés, ont encouragé la commercialisation de quelque 105 000 tonnes durant le dernier trimestre. Ceci constitue une hausse de 50 p. cent par rapport à la même période l'an dernier.

En Ontario, la commercialisation de maïs vers le Québec est passée d'un trimestre à l'autre de 45 000 tonnes à 75 000 tonnes, une hausse de 68 p. cent. Source: Office des provendes du Canada.

La Fédération voudrait rappeler aux producteurs qu'ils peuvent s'inscrire au programme des paiements anticipés au plus tard le 31 décembre, date limite. Veuillez communiquer avec la Fédération ou votre syndicat régional pour plus d'information.

*Armand Mousseau  
agent de commercialisation  
et d'information  
FPCCQ*

## Agneaux

Après compilation des résultats de vente d'agneaux de lait pour Noël, il est étonnant de voir que le marché s'est comporté exactement comme l'an passé. À partir du 7 novembre, il s'est transigé le même nombre d'agneaux qu'en 1982 à l'encan de St-Hyacinthe: 1 500. De plus, la moyenne des prix obtenus durant les six semaines précédant Noël a été la même: 1,60 \$ la livre.

Les principales différences viennent du fait que cette année, les agneaux ont été vendus à un poids plus élevé,

rapportant ainsi beaucoup plus au producteur. En 1982, la moyenne de poids se situait à tout près de 40 livres alors que cette année, les agneaux pesaient en moyenne 48 livres.

Cette année, nous n'avons pas été témoins d'une chute des prix comme c'est fréquemment le cas dans l'agneau de lait. La raison est simple: les arrivages aux encans se sont faits de façon régulière au mois de décembre et on n'a pas connu, comme d'autres années, des semaines de surabondance de l'offre.

En terminant, je vous laisse réfléchir sur le tableau suivant. Ce tableau représente les importations d'agneaux au Canada durant les 11 premiers mois de 1983 et ne comprend que les arrivages de viande, les animaux vivants n'étant pas inclus dans ce rapport.

	1982			1983			% de changement
	E.-U.	Austra- lie	N.-Z.	E.-U.	Austra- lie	N.-Z.	
Moutons	0	2,344	339	0	2,354	1,905	+58%
Agneaux	1,794	556	15,336	1,740	651	20,910	+31%
Total	1,794	2,900	15,675	1,740	3,005	22,815	+35%

Si on ajoute à ces chiffres, une augmentation des abattages au Canada de 17,4% portant le total à 247 331 têtes, le moins qu'on puisse dire c'est que la viande ovine connaît une popularité croissante au Canada. Il faudra cependant penser un jour à limiter les importations si on veut que les producteurs d'agneaux canadiens puissent continuer à produire.

*Guy Richard, agr.  
Fédération des producteurs  
d'agneaux et moutons du Québec*



### OFFRE D'EMPLOI

## CONSEILLER EN GESTION

pour  
LE SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE LA VALLÉE

#### Fonctions:

Le syndicat de gestion agricole La Vallée est à la recherche d'un conseiller en gestion qui devra orienter et planifier, par différentes recherches et analyses, l'implantation de systèmes de gestion appropriés pour chacun des membres du syndicat et fournir de l'aide technique aux membres faisant face à des problèmes particuliers concernant l'investissement, le financement, les prêts agricoles, la planification, etc.

Il sera aussi chargé d'organiser et d'animer différentes réunions d'information du syndicat.

#### Exigences:

- Diplôme universitaire en agro-économie
- Bonne connaissance de la gestion en milieu agricole

Lieu de travail: Vallée de la Matapédia

Salaire selon formation et expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 20 janvier 1984 au:

**Secrétariat de la Fédération des syndicats  
de gestion agricole du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil, P.Q.  
J4H 3Y9

## La vie politique...

suite de la page 7

tue du gaspillage dans certaines productions. Il cite en exemple la betterave à sucre. Le critique libéral en matière agricole favorise plutôt l'établissement de priorités. Le lait, le porc ainsi que le boeuf apparaissent dans un bref survol, comme des productions qui devraient continuer à être couvertes par l'assurance-stabilisation. M. Picotte n'exclut évidemment pas d'autres productions du revers de la main. Il propose un choix.

## La relève agricole

Les libéraux ne font pas exception à la règle. Ils souhaitent l'instauration de mesures favorisant la relève agricole. Le député de Maskinongé a reçu une suggestion intéressante pour aider les jeunes agriculteurs à s'implanter.

Selon lui, le gouvernement devrait envisager d'accorder une subvention de création d'emploi à une personne qui désire s'établir en agriculture, au même titre qu'une entreprise reçoit de l'aide. La création d'un nouvel emploi coûte entre 30 000 \$ à 40 000 \$. Cette somme pourrait donc être versée à un jeune pour débiter sa carrière en agriculture.

De plus, M. Picotte unit sa voix à celle de l'UPA pour demander au gouvernement de rendre permanent le choix pour les jeunes agriculteurs d'opter pour le prêt de 50 000 \$ sans intérêt ou le don de 8 000 \$. On sait que cette possibilité de choisir devrait être bientôt abolie au grand mécontentement des productions agricoles.

Le coloré Yvon Picotte a donc du pain sur la planche. Il devra surveiller l'administration du ministre Garon et entreprendre une consultation auprès des producteurs à travers le Québec.

## Condensation...

suite de la page 13

connaissent très peu d'agriculteurs qui accepteraient de chauffer artificiellement une étable pour bovins laitiers pour parer à cette éventualité.

## Conclusions

Ainsi, de tout ce qui a été dit précédemment, on peut dégager certaines conclusions:

- l'isolation d'un bâtiment d'élevage est essentielle si l'on veut être en mesure en hiver d'effectuer une ventilation minimale et ainsi de contrôler l'humidité et par le fait même, éviter les risques de condensation;
- un système de ventilation bien équilibré et flexible est également nécessaire pour conserver un milieu sain pour les animaux;
- également, pour les élevages d'animaux sensibles aux courants d'air et qui demandent un milieu ambiant très stable (genre jeunes veaux dans un élevage de bovins laitiers), une pouponnière est recommandable et celle-

# Une première compensation pour le gel des pommiers

Le gouvernement fédéral vient de verser à 771 pomiculteurs du Québec une première compensation de 20\$ par pommier sur un montant prévu de 40\$. Environ 300 000 unités-arbres sont morts suite au gel de l'hiver 1981 au Québec, ce qui représente environ 75% de tous les pommiers affectés au Canada.

Les paiements de compensation

ci devrait répondre aux exigences suivantes:

- isolée de l'étable;
- chauffage d'appoint nécessaire;
- corridor de préchauffage d'air pour éviter que l'air extérieur n'entre directement dans la pouponnière.

**Laurent Larouche**  
ingénieur et agronome  
Conseiller en génie rural

## Le verglas...

suite de la page 2

nant, on va lire nos polices, parce qu'on ne veut pas se faire attraper de nouveau," de dire Madeleine Parr.

"Je n'accepte pas du tout que les évaluateurs ne soient pas encore venus voir les dommages une semaine après l'écrasement de ma toiture. Je ne peux pas me permettre d'attendre avant de recouvrir mon étable", c'est en ces termes que Roger Lamothe reproche à sa compagnie d'assurances son peu d'empressement.

## Quelques informations

Au Bureau des Assurances du Canada, M. Marcel Tassé nous a expliqué que ce genre de risque, c'est-à-dire le poids de la neige sur une bâtisse, est rarement inscrit dans les polices. On peut toutefois l'inclure moyennant une clause spéciale à cet effet. Par contre, si un arbre chargé de verglas s'écrase sur une maison, une voiture ou une machinerie, les assurances devraient en général couvrir pour la valeur des dégâts.

Toutes les compagnies d'assurances privées, incluant les Coopérants, relèvent du Bureau des Assurances du Canada. Quant aux mutuelles de paroisses qui assurent un grand nombre de bâtiments de ferme, elles ont à répondre devant le Service des Assurances du Québec. C'est à ces deux endroits qu'on peut porter plainte si on pense avoir été lésé par sa compagnie d'assurances.



**LA SEMAINE VERTE**  
Dimanche le 1er janvier  
à midi

- **Le dossier:** un film: la vie des abeilles.
- **La chronique horticole:** les jardins de Métis (1ère de 4).
- **Courts sujets:**
  - élevage d'oies et de canards à Ste-Louise de L'Islet avec Yvon Leblanc;
  - une visionnaire dans Charlevoix avec Charles Dussault.

Gouvernement du Québec  
**Régie des assurances agricoles**

## AVIS

### Pommes

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (LRQ, chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, les prix unitaires, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

#### 1. Prix unitaire

Catégorie A: pommiers nains et semi-nains

Âge des pommiers	\$ arbre	Âge des pommiers	\$ arbre
1	10,00	10	13,84
2	13,62	11	12,20
3	18,38	12	10,45
4	18,72	13	8,71
5	19,38	14	6,97
6	20,91	15	5,23
7	19,17	16	3,48
8	17,42	17	1,74
9	15,68	18	0,00

Catégorie B: pommes classées: 0,27 \$ kilogramme  
Catégorie C: pommes non classées: 0,18 \$ kilogramme

#### 2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée

Catégorie A: pommiers nains et semi-nains

- a) pour les nouveaux assurés: 2,5%  
b) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience				
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
0,00 - 0,10	2,38%	2,25%	2,13%	2,00%	1,88%
0,11 - 0,50	2,40	2,30	2,20	2,10	2,00
0,51 - 1,00	2,45	2,40	2,35	2,30	2,25
1,01 - 1,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
1,51 - 2,00	2,55	2,60	2,65	2,70	2,75
2,01 - 2,50	2,60	2,70	2,80	2,90	3,00
2,51 - 3,00	2,65	2,80	2,95	3,10	3,25
3,01 - 4,00	2,73	2,95	3,18	3,40	3,62
4,01 - 5,00	2,83	3,15	3,47	3,80	4,13
5,01 et plus	2,93	3,35	3,78	4,20	4,63

Catégorie B: pommes de consommation

Nouveaux assurés: 9,0%

Anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 - 0,10	7,50%	7,18%	6,86%	6,54%	6,22%	5,90%
0,11 - 0,50	7,65	7,55	7,35	7,13	6,95	6,77
0,51 - 1,00	7,95	7,83	7,71	7,59	7,47	7,35
1,01 - 1,50	9,04	9,09	9,13	9,17	9,21	9,26
1,51 - 2,00	9,18	9,35	9,50	9,67	9,83	9,99
2,01 - 2,50	9,25	9,48	9,71	9,94	10,17	10,41
2,51 - 3,00	9,30	9,60	9,90	10,18	10,50	10,76
3,01 - 4,00	9,43	9,83	10,26	10,66	11,10	11,50
4,01 - 5,00	9,62	10,23	10,85	11,47	12,09	12,70
5,01 et plus	9,69	10,38	11,07	11,77	12,46	13,15

Catégorie C: pommes de transformation

Nouveaux assurés: 5,0%

Anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00 - 0,10	5,60%	5,38%	5,16%	4,94%	4,72%	4,50%
0,11 - 0,50	6,58	6,37	6,16	5,95	5,74	5,53
0,51 - 1,00	7,25	7,11	6,97	6,83	6,69	6,53
1,01 - 1,50	9,30	9,34	9,39	9,43	9,47	9,51
1,51 - 2,00	10,12	10,25	10,37	10,49	10,61	10,73
2,01 - 2,50	10,61	10,84	11,07	11,30	11,53	11,77
2,51 - 3,00	10,90	11,15	11,41	11,68	11,95	12,22
3,01 - 4,00	11,90	12,32	12,73	13,15	13,56	13,98
4,01 - 5,00	13,32	13,94	14,56	15,17	15,79	16,41
5,01 et plus	13,84	14,53	15,22	15,91	16,60	17,30

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 - 0,10	4,40%	4,04%	3,74%	3,43%	3,13%	2,82%
0,11 - 0,50	4,70	4,50	4,22	3,98	3,74	3,50
0,51 - 1,00	5,00	4,90	4,80	4,70	4,60	4,50
1,01 - 1,50	5,50	5,55	5,60	5,65	5,70	5,75
1,51 - 2,00	5,62	5,73	5,85	5,96	6,08	6,20
2,01 - 2,50	5,69	5,88	6,07	6,25	6,44	6,63
2,51 - 3,00	5,75	5,99	6,24	6,49	6,73	6,98
3,01 - 4,00	5,87	6,24	6,61	6,97	7,34	7,71
4,01 - 5,00	6,05	6,60	7,15	7,71	8,26	8,81
5,01 et plus	6,08	6,57	7,25	7,83	8,42	9,00

Québec, le 14 novembre 1983

## DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés  
(S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 751-2-222

**DANIELLE POTVIN-PARENT**  
840, Rivière Sud  
St-Roch-Ouest  
MRC Montcalm  
J0K 3H0

requérante.

OBJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour y pasteuriser du lait de chèvre et y fabriquer du yogourt et du fromage à base de lait de chèvre.

## AVIS D'AUDIENCE

Prenez avis que la Régie entendra la présente requête lors d'une audience qu'elle tiendra aux dates, heures et lieux ci-après:

Date: 10 janvier 1984

Heure: 10h00

Lieu: 201 est, boul. Crémazie

5e étage

Montréal, Québec

H2M 1L3

Les personnes intéressées par la présente requête sont priées de nous en informer quelques jours à l'avance.

Le secrétaire, Me Gilles Le Blanc

Montréal, ce 19 décembre 1983

# FÉLICITATIONS

aux dix gagnants des Sociétés d'agriculture de comté  
au concours maïs-grain

Voici comment les variétés Pioneer® se sont comportées  
sur une moyenne provinciale au Québec en 1983

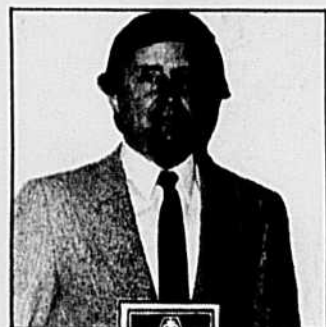
(pesé par Pioneer)



Comté Richelieu  
Gilles ARPIN  
variété 3950



Comtés Yamaska et Nicolet  
Cyrille GERVAIS  
variété 3975A



Comté St-Hyacinthe  
Gilles PALARDY  
variété 3950



Comté Bagot  
Grégoire GOBEIL  
variété 3975A



Comté Montcalm  
Serge ROBERT  
variété 3851

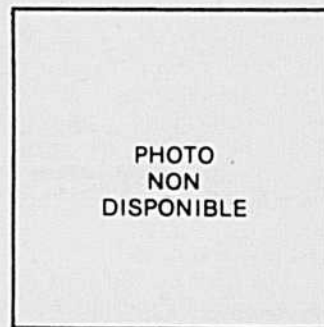
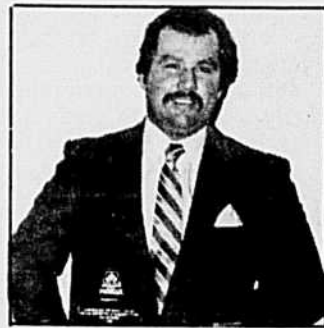


PHOTO  
NON  
DISPONIBLE

Comté Verchères  
Jean-Paul DUHAMEL  
variété 3949



Comté Châteauguay  
Jean-Claude BEAULIEU  
variété 3950



Comté Chambly  
Guy ST-JEAN  
variété 3950

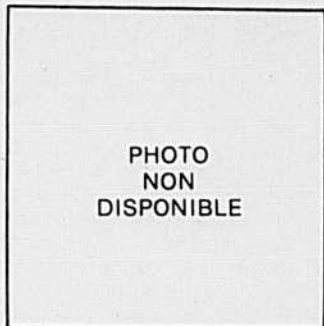


PHOTO  
NON  
DISPONIBLE

Comté Beauharnois  
Ferme Yvon LABERGE  
variété 3950



Comté St-Jean  
Alain DUQUETTE  
variété 3925

Variété	Unités thermiques	Livres à l'acre (15,5%)	% d'humidité	Tenue de la plante
3925	2750	7009	28	Excellente
3950	2700	6774	26,8	Excellente
3978	2650	6779	27,5	Bonne
3949	2650	6295	24,7	Excellente
3851	2600	6118	25,3	Excellente
3859	2600	6088	25,3	Excellente

## 3995 2250 unités thermiques

- Maïs super hâtif
- Donne un grain à très bon poids au boisseau
- Très bon potentiel de rendement
- Idéal pour le grain ou l'ensilage

## 3994 2400 unités thermiques

- Plus productif que ses rivaux à maturation identique
- Bonne tolérance au froid
- Excellente résistance à la verse
- Produit une meilleure récolte avec 20 000 à 24 000 plantes à l'acre

## 3949 2650 unités thermiques

- Nouvel hybride sensationnel à grande productivité
- Tiges et racines robustes
- Séchage naturel rapide
- Poids élevé au boisseau

## La luzerne de marque PIONEER® :

Un atout pour l'ensilage...  
Un atout pour le pâturage et la mise en balles

### 532

La luzerne 532 Pioneer® est reconnue pour son rendement élevé en fourrage de qualité supérieure. Grâce à sa repousse rapide et à sa tolérance de la flétrissure bactérienne, la 532 est une variété à maturation précoce sur laquelle vous pouvez vraiment compter.

### 524

La variété 524 Pioneer® est une luzerne à tiges fines à maturation moyenne qui offre un potentiel fantastique de rendement. Avec sa grande quantité de feuilles par rapport aux tiges, son excellente résistance aux rigueurs de l'hiver et sa tolérance de la flétrissure bactérienne, la 524 vous donnera des luzernières denses qui produiront des récoltes abondantes de bon fourrage.

### 526

Nouvelle luzerne à haut rendement, maturité moyenne

Pour une meilleure qualité de vos ensilages  
ajoutez le nouvel  
inoculant d'ensilage 1177\* Sila-bac.

(\*additif d'ensilage)

Vivre, apprendre  
et ensemer avec Pioneer®

LES SEMENCES  
DE MARQUE

SEMENCES  
DE MARQUE  
**PIONEER®**

Pioneer Hi-Bred Limitée  
111, Rang 13, St-David  
Comté Yamaska, Québec J0G 1L0  
Tél.: (819) 396-2880